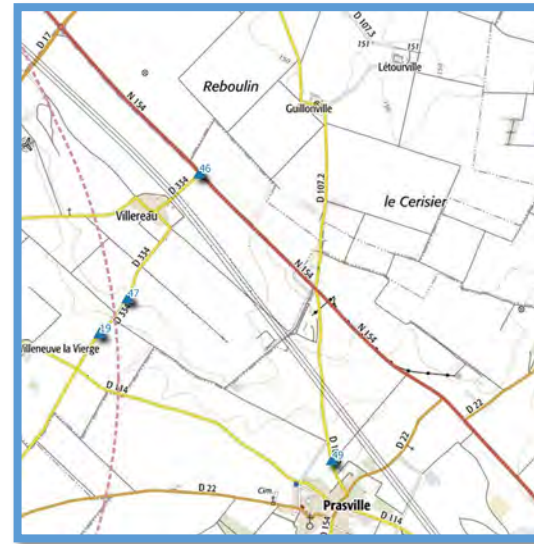
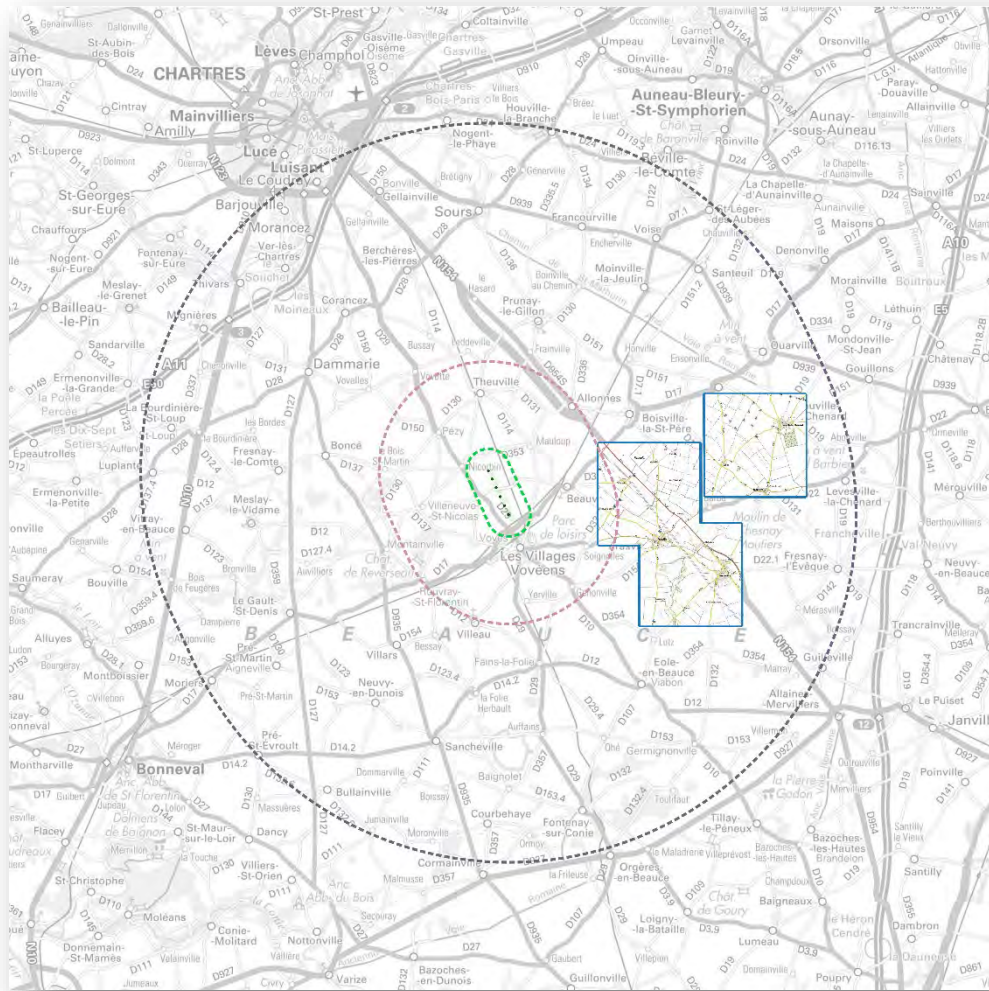


Photomontage de 46 à 51



Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC 01	LEC 02	LEC 03	LEC 04	LEC 05	LEC 06				
46	1°41'44"14	48°18'9"40	146	255	6003	6076	6180	6316	6473	6646	Aire d'étude éloignée	Depuis le croisement entre la RN 154 et la RD 334.1 en direction de Villereau	120°	Impact visuel
47	1°41'13"96	48°17'33"40	141	290	5133	5282	5463	5677	5906	6144	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 334 - Entre Villeneuve la vierge et Villereau	120°	Impact visuel / Co visibilité
48	1°46'14"49	48°19'9"63	152,4	290	11865	11930	12010	12108	12216	12333	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 132.3 - Entre Louville-la-Chenard et Epincy	105°	Impact visuel / Co visibilité
49	1°42'43"39	48°16'47"54	143	275	6939	7181	7441	7722	8005	8286	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 107.2 - En sortie de Prasville en direction de la RN 154	120°	Impact visuel
50	1°45'19"42	48°16'8"30	144	290	10301	10573	10857	11154	11447	11733	Aire d'étude éloignée	Depuis la N 154 - Contournement de Ymonville	120°	Impact visuel / Co visibilité
51	1°42'33"89	48°14'34"20	142,2	307	8220	8617	9021	9430	9826	10203	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 107.2 - En sortie de Lutz	120°	Impact visuel / Co visibilité

Photomontage N° 46. Depuis le croisement entre la RN 154 et la RD 334.1 en direction de Villereau

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°41'44"14
 Y(Nord) : 48°18'9"40
 Altitude : 146 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé à l'Est du projet, depuis la nationale N154, en entrée Est de Villereau.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

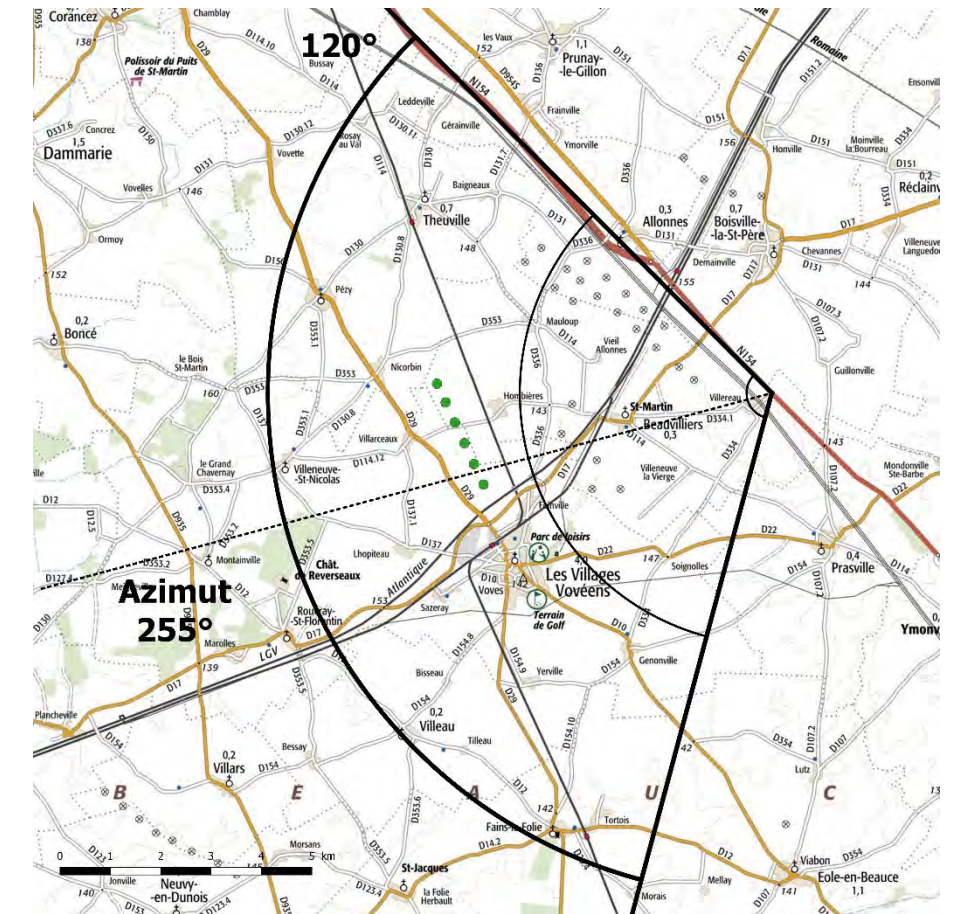
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



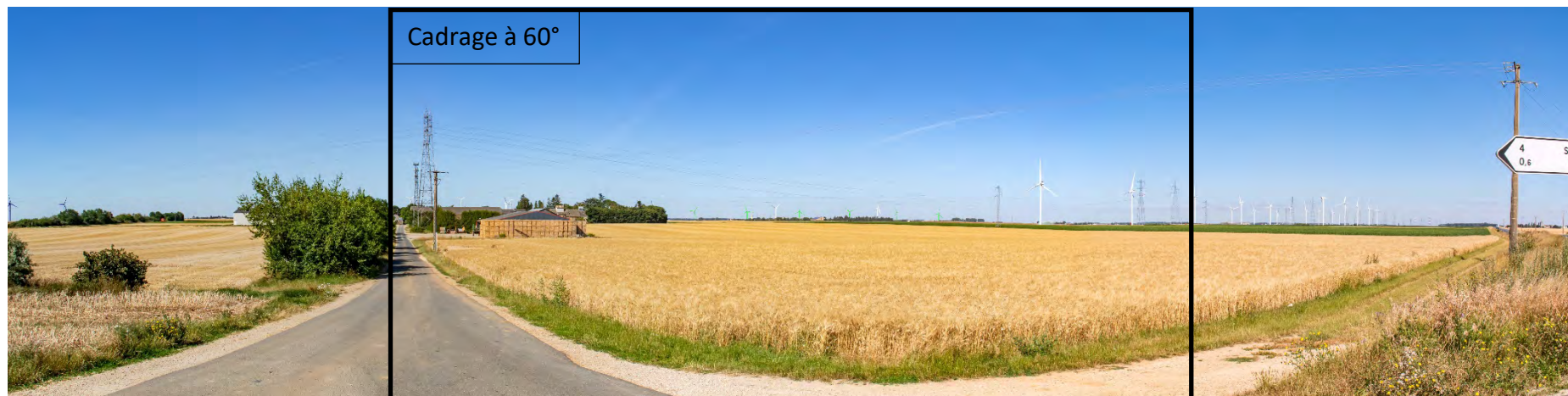
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 6002 m



Depuis ce point de vue situé à 6 000 m du projet, l'horizon est occupé par une ligne haute tension qui marque le paysage ainsi qu'une ligne d'éoliennes plus ou moins dense constituée par les parcs du Moulin d'Emmanville, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et de Genonville. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 11 » viennent en superposition dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 47. Depuis la RD 334 - Entre Villeneuve la vierge et Villereau

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°41'13"96
 Y(Nord) : 48°17'33"40
 Altitude : 141 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, depuis la sortie Ouest de Villereau, sur la D334.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

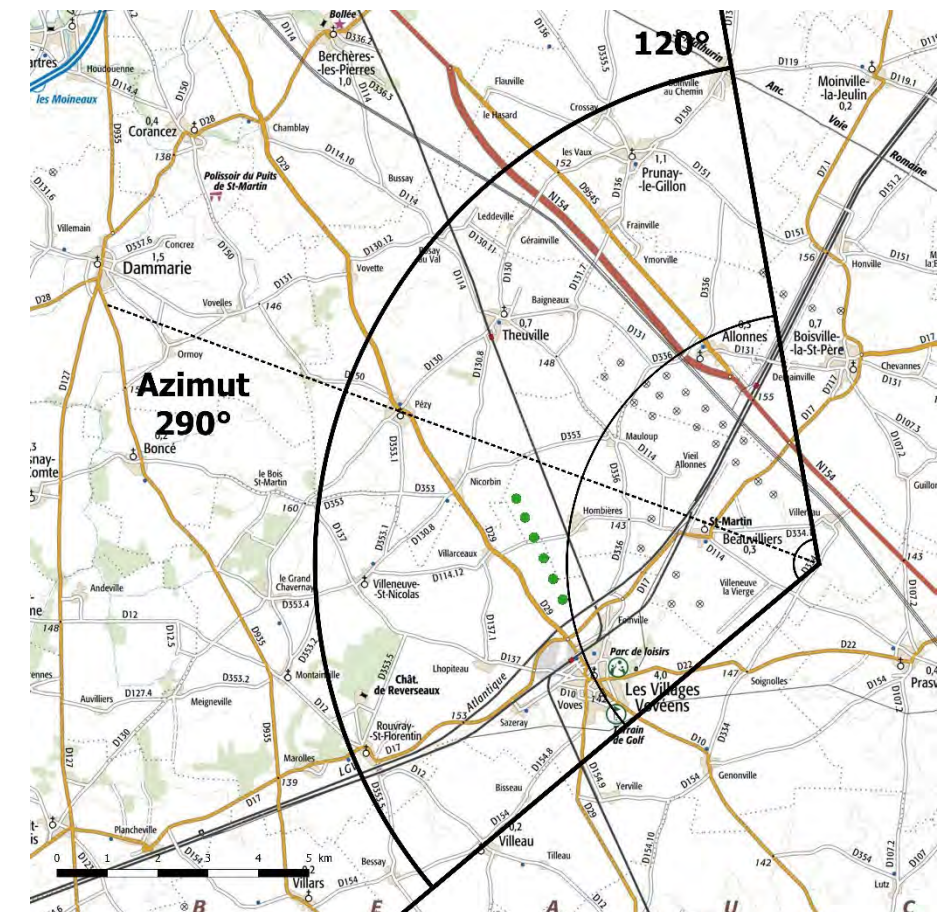
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 5133 m



Depuis ce point de vue situé à 7 800 m du projet, les éoliennes du Moulin d'Emmanville, du Bois de l'Arche et des Egrouettes forment une ligne discontinue plus ou moins dense.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 11 » viennent en superposition dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon. La présence d'élément haut tel qu'un château d'eau amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.

Depuis ce point de vue, la cathédrale de Chartres est potentiellement visible mais la distance entre le parc projeté et la cathédrale est telle qu'il est impossible de visualiser les deux en même temps.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 48. Depuis la RD 132.3 - Entre Louville-la-Chenard et Epincy

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°46'14"49
 Y(Nord) : 48°19'9"63
 Altitude : 152,4 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, depuis la sortie Ouest de la Louville-la-Chenard, sur la D132.3.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

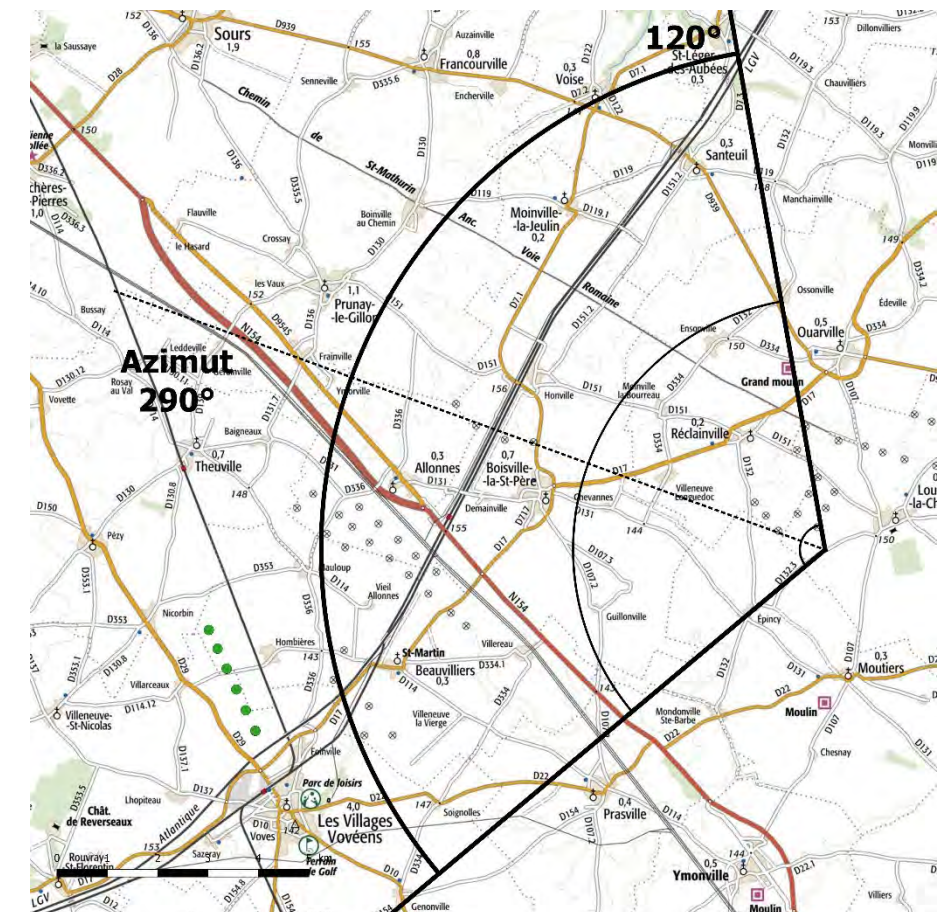
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



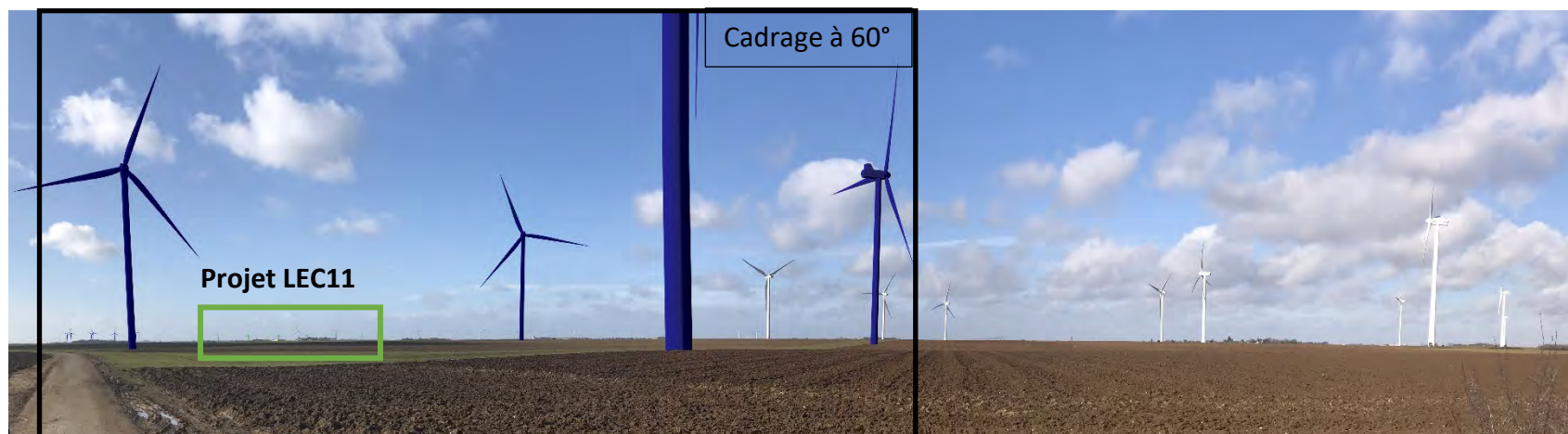
Etat initial – 105°



Etat projeté – 105°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 11864 m



Depuis ce point de vue situé à 11 800 m du projet, les éoliennes constituant l'ensemble des parcs éoliens situés sur Louville-La-Chenard et les communes voisines sont très prégnantes dans le paysage. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 11 » viennent en superposition de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon. De plus, la hauteur relative des éoliennes du projet à cette distance d'observation sera faible en comparaison aux éoliennes plus proches. Depuis ce point de vue, la cathédrale de Chartres est potentiellement visible mais la distance entre le parc projeté et la cathédrale est telle qu'il est impossible de visualiser les deux en même temps.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 49. Depuis la RD 107.2 - En sortie de Prasville en direction de la RN 154

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°42'43"39
 Y(Nord) : 48°16'47"54
 Altitude : 143 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

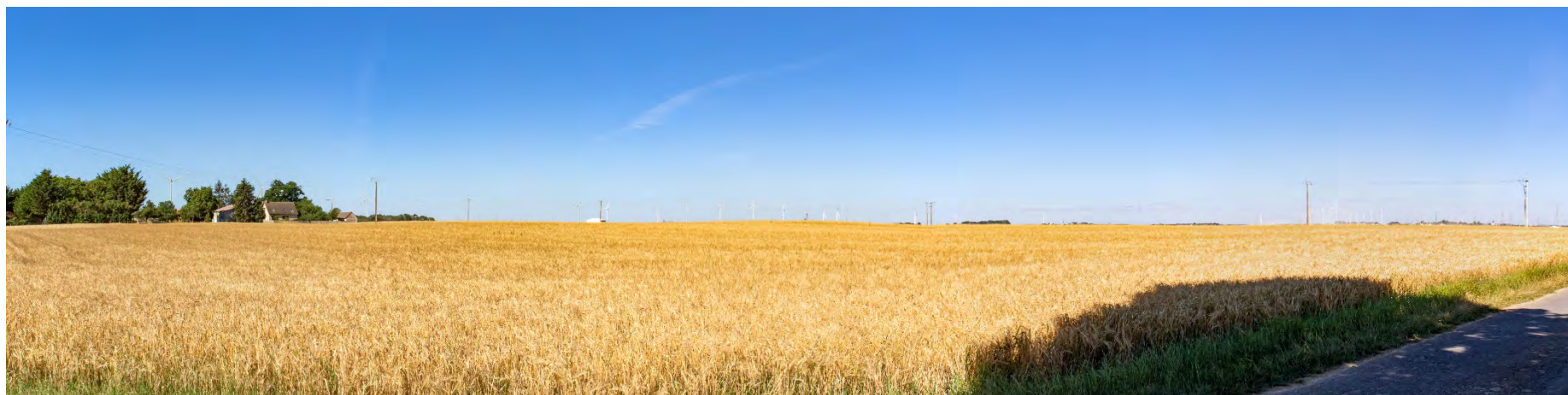
Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, depuis l'entrée Est de Prasville, sur la D107.2.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

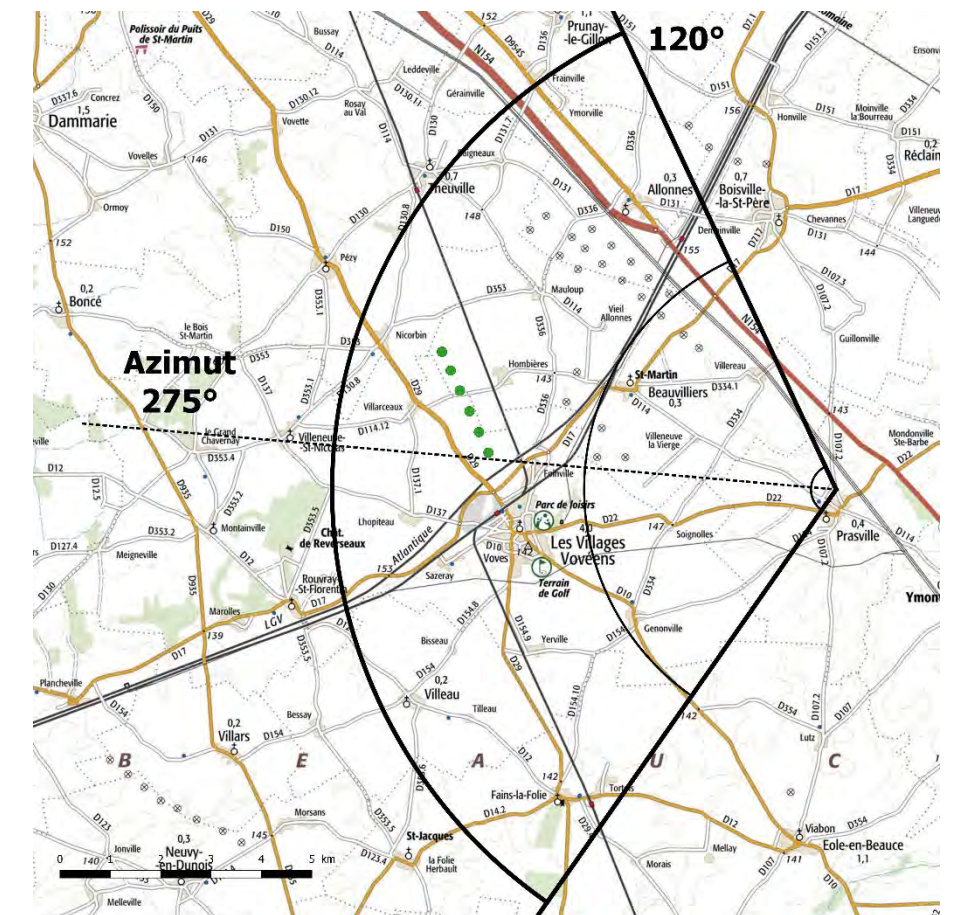
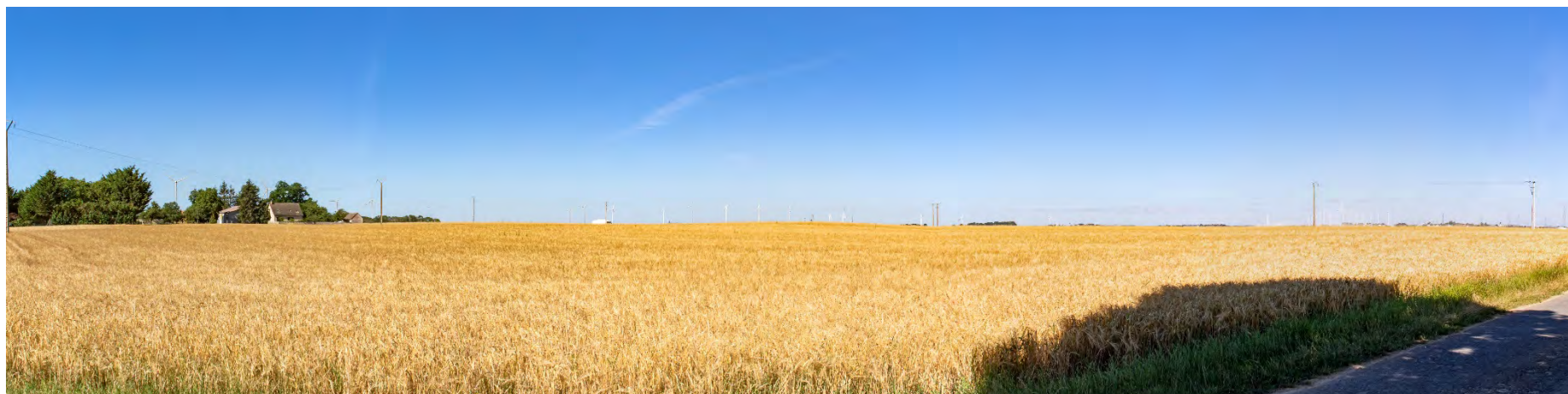
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 6938 m



Depuis ce point de vue situé à 7 000 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les plus proches étant ceux du parc éolien de Genonville, des Egrouettes, du Bois de l'Arche et du Moulin d'Emmanville.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 50. Depuis la N 154 - Contournement de Ymonville

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°45'19"42
 Y(Nord) : 48°16'8"30
 Altitude : 144 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, depuis la nationale N154 en contournement de Ymonville.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

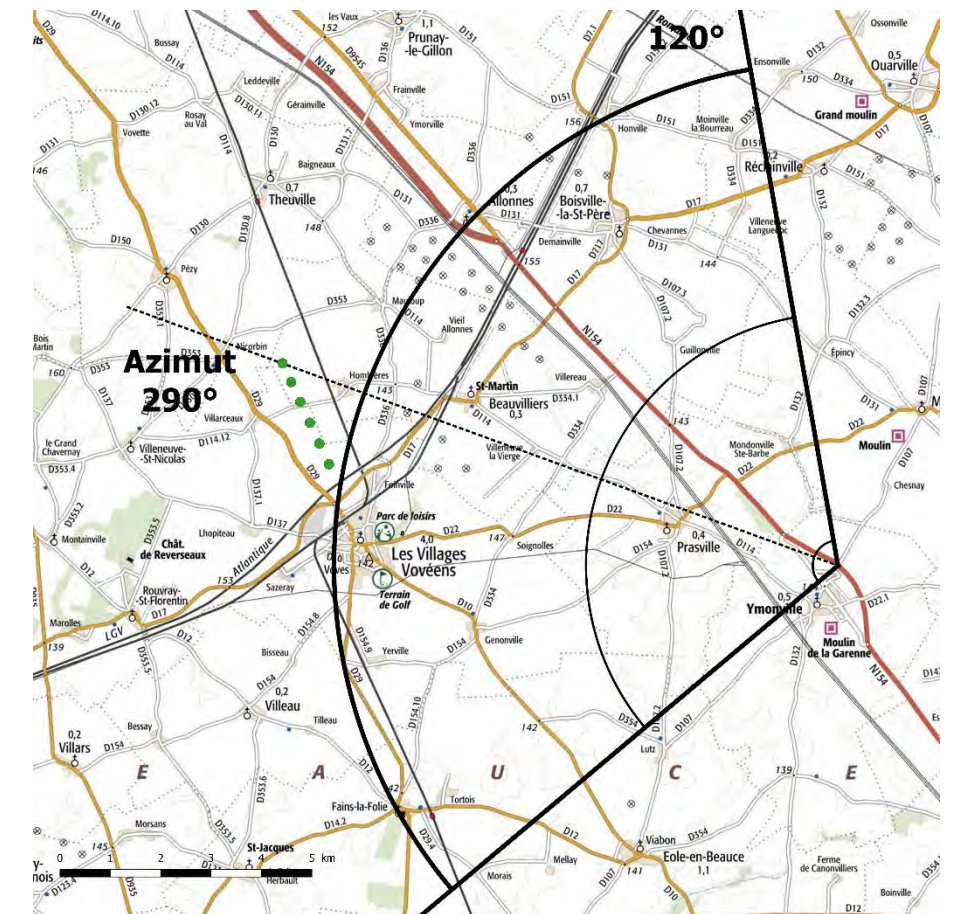
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 10300 m



Depuis ce point de vue situé à 10 300 m du projet, les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 11 » ne sont pas visibles, cependant des parcs éoliens déjà présents sont bien visibles sur l'horizon. Il est fort probable que le parc projeté sera potentiellement visible en circulant sur la N154.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 51. Depuis la RD 107.2 - En sortie de Lutz

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°42'33"89
 Y(Nord) : 48°14'34"20
 Altitude : 142,2 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Sud-Est du projet, depuis la D107.2 en sortie Nord de Lutz.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

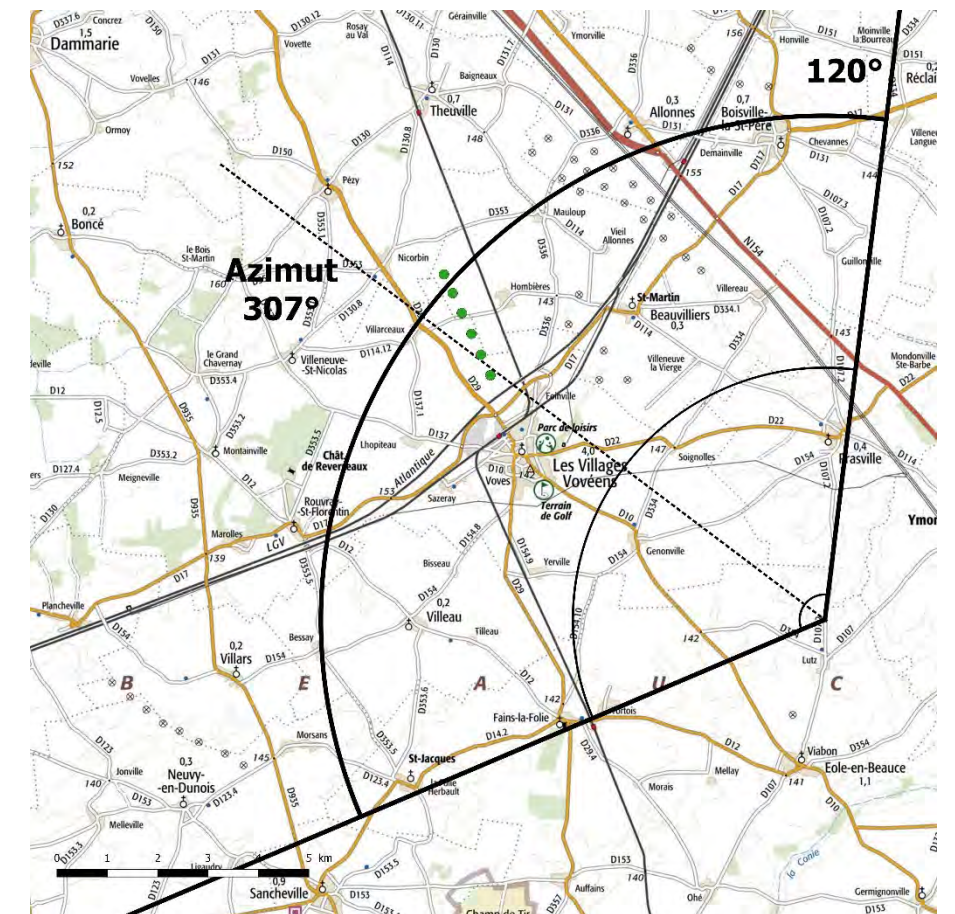
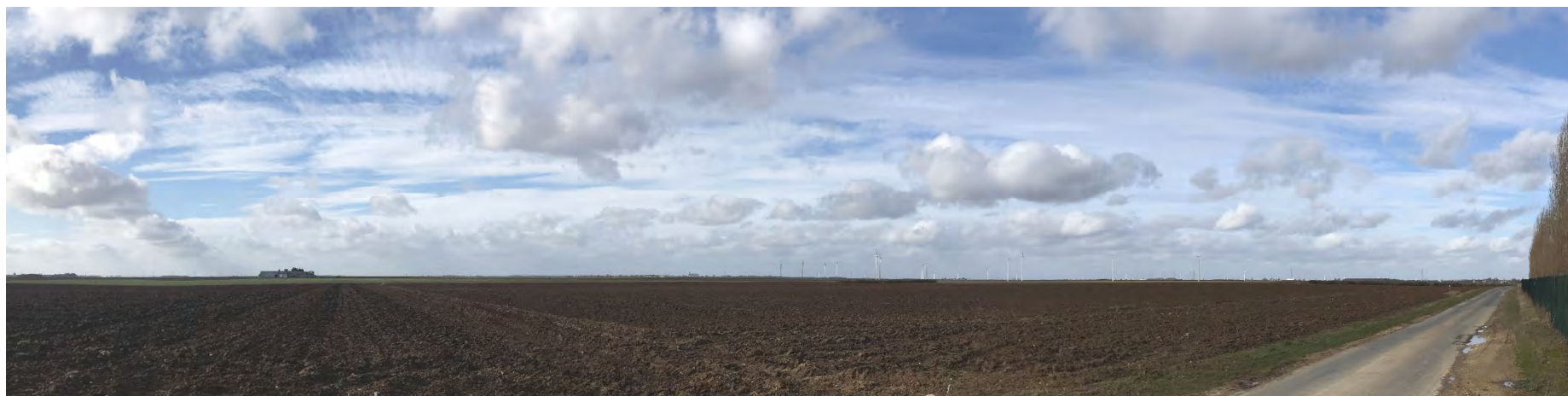
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



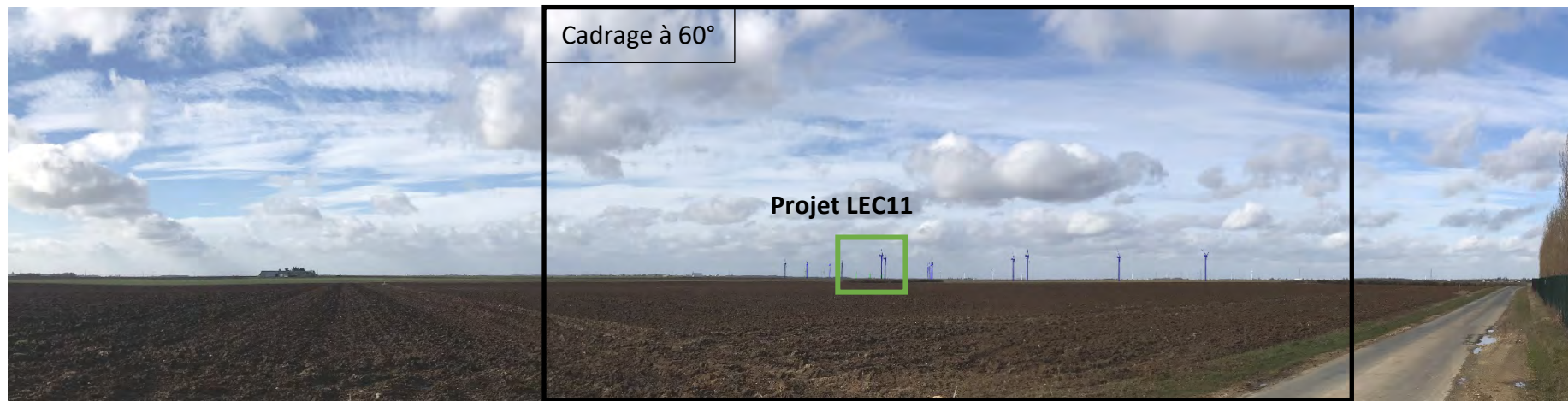
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



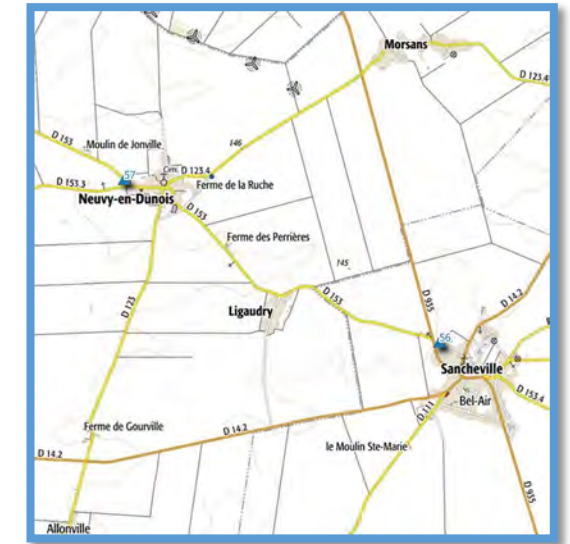
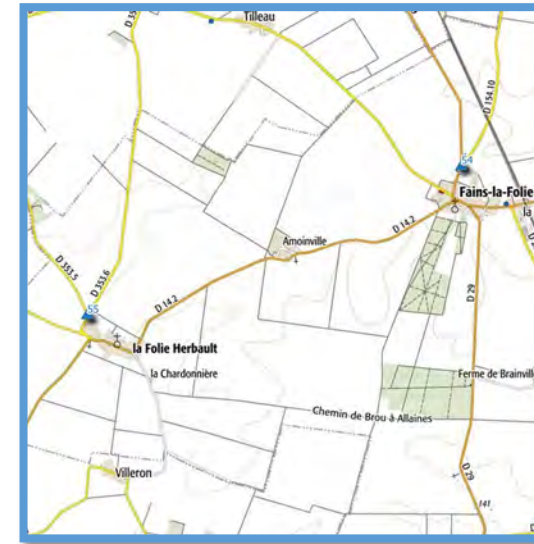
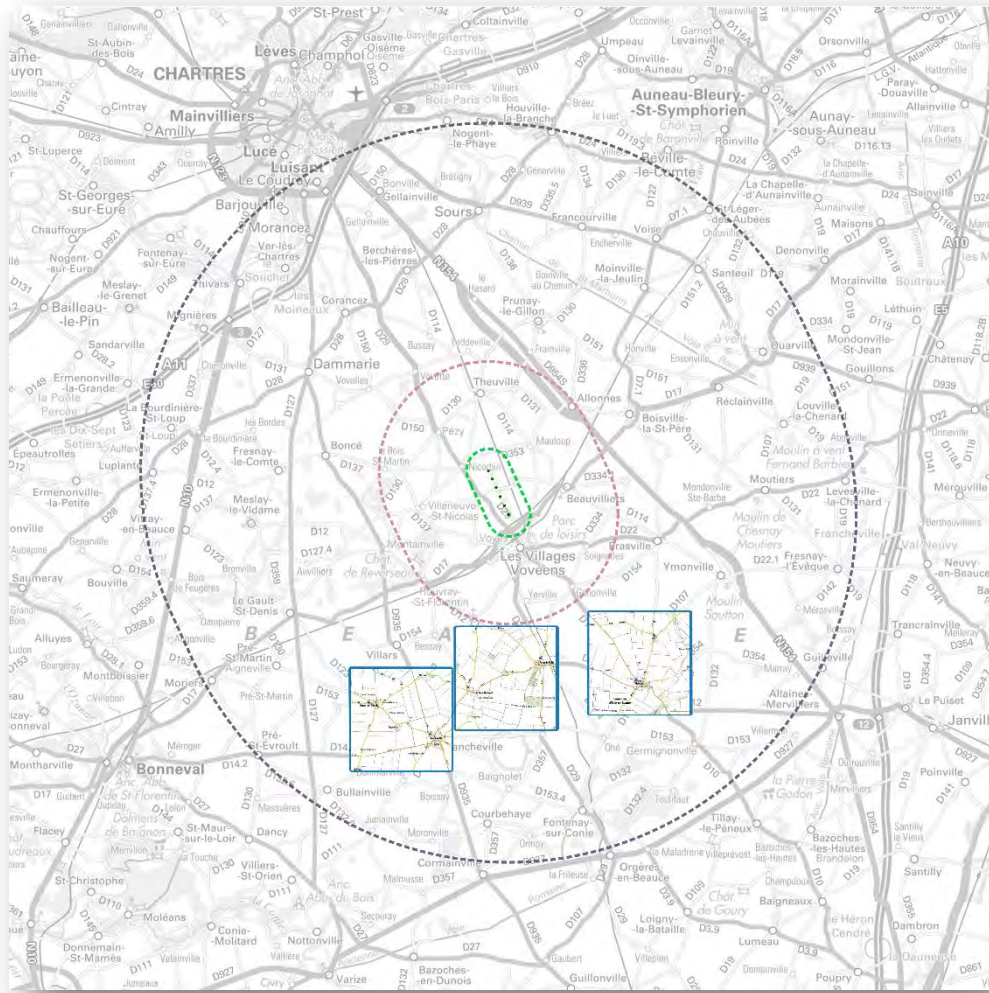
Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 8 220 m



Depuis ce point de vue situé à 8 200 m du projet, le paysage est marqué par un ensemble de parcs éoliens plus ou moins denses constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent densifier cette zone et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)						Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC 01	LEC 02	LEC 03	LEC 04	LEC 05	LEC 06				
52	1°42'34"26	48°14'13"01	142	3	8616	9024	9439	9858	10262	10646	Aire d'étude éloignée	Depuis le croisement entre la RD 107.2 et la RD 354 – Au pied du château d'eau de Lutz en direction de Voves	120°	Impact visuel
53	1°41'55"90	48°13'8"09	136	320	9478	9917	10360	10805	11232	11636	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 354 - En arrivant sur Viabon en direction de la tour TDF	120°	Impact visuel
54	1°38'23"36	48°13'36"90	142	10	6682	7123	7568	8015	8444	8848	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 29 - En sortie de Fains la Folie en direction de Voves	120°	Impact visuel
55	1°35'43"39	48°12'52"16	140	15	8071	8428	8799	9176	9545	9897	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 353.6 - De la sortie du hameau de la Folie Herbault en direction de Villeau	120°	Impact visuel
56	1°34'21"54	48°11'41"30	139,8	5	10637	10961	11299	11643	11982	12304	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 935- En sortie de Sancheville en direction de Villars	120°	Impact visuel
57	1°32'4"56	48°12'26"44	141,6	55	10695	10915	11154	11404	11657	11903	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 153 – A l'ouest de Neuvy en Dunois, avec le parc éolien de Neuvy en premier plan	120°	Impact visuel

Photomontage N° 52. Depuis le croisement entre la RD 107.2 et la RD 354 – Au pied du château d'eau de Lutz en direction de Voves

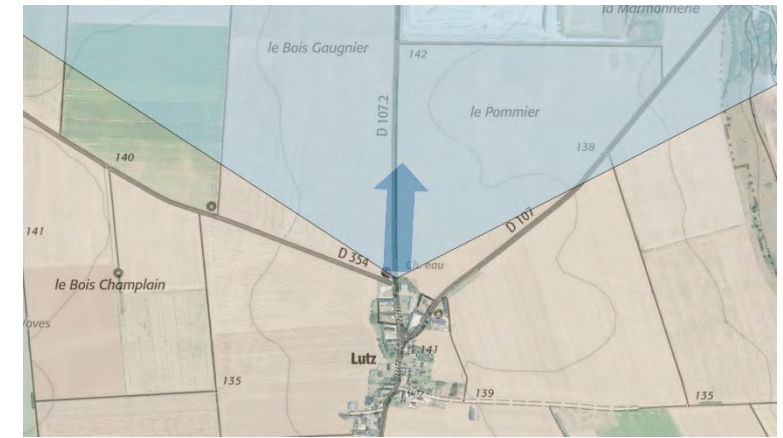
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Lutz.

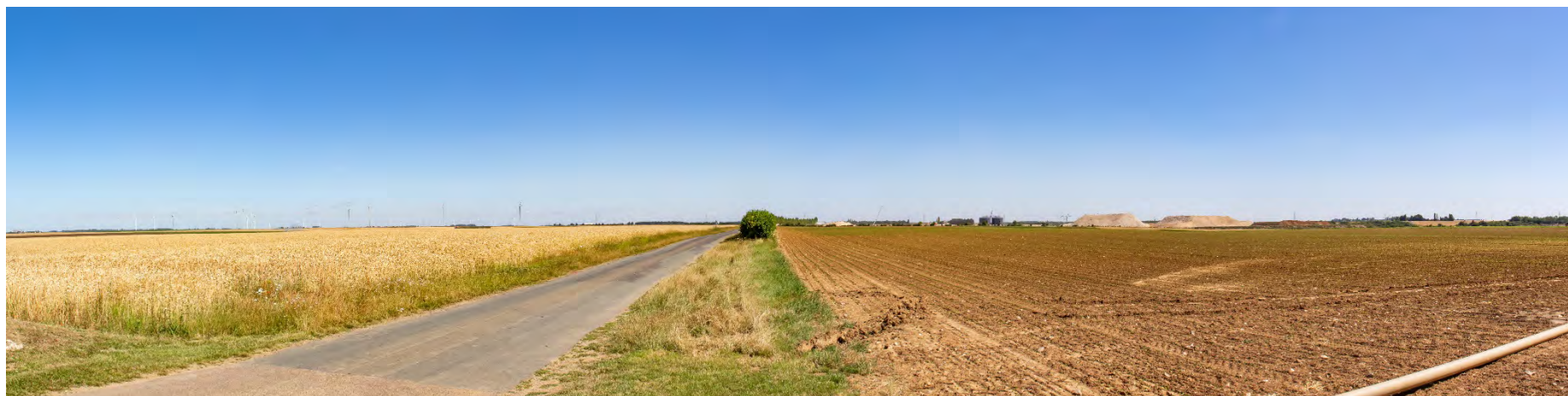
Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.

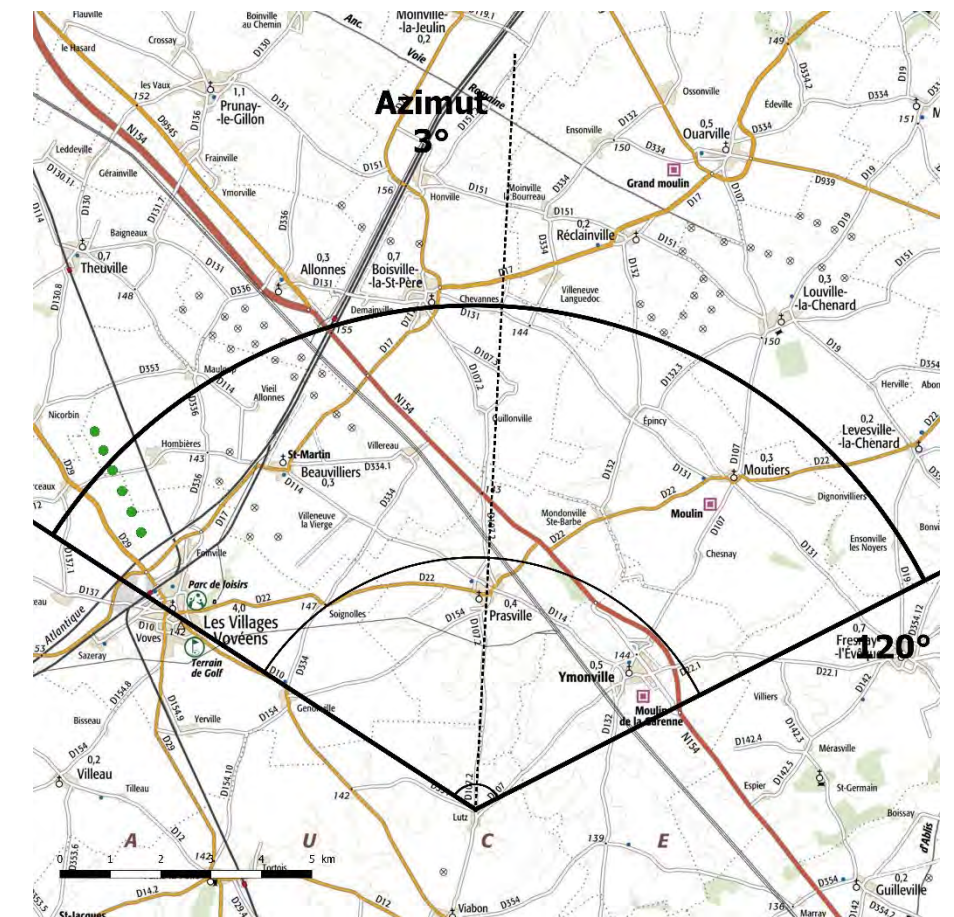
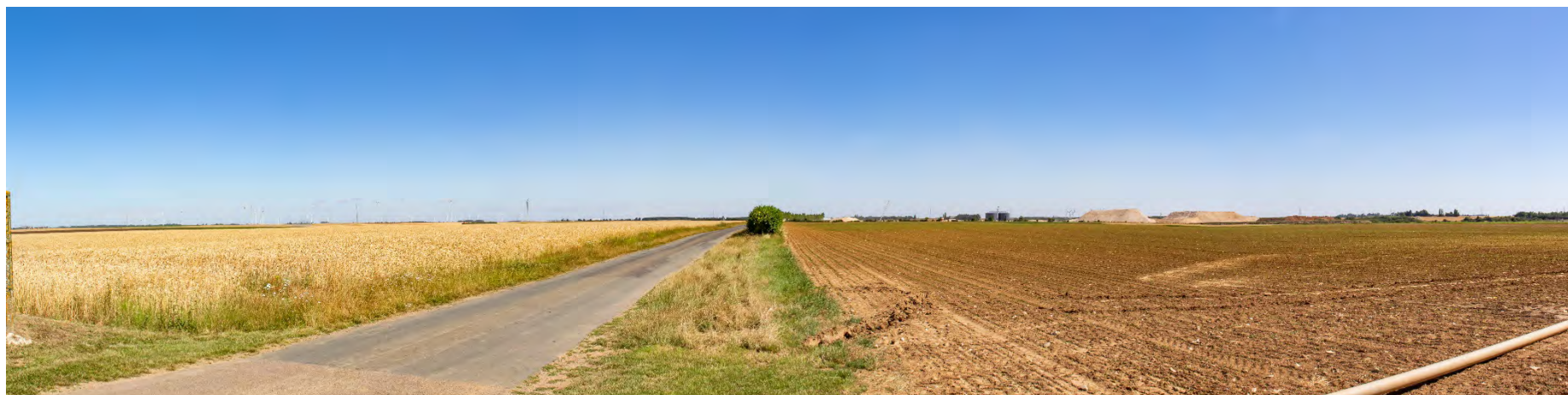
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°42'34"26
 Y(Nord) : 48°14'13"01
 Altitude : 142 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 8 615 m



Depuis ce point de vue situé à 8 600 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les plus proches étant ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon. Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage. Le clocher de l'église d'Ymonville est visible depuis ce point de vue, mais la distance entre le parc projeté et l'église est telle qu'il est impossible de visualiser les deux en même temps. Nous pouvons apercevoir, plus proche du parc, les clochers de Voves et de Prasville qui se retrouvent en covisibilité avec les différentes éoliennes présentes sur le territoire.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 53. Depuis la RD 354 - En arrivant sur Viabon en direction de la tour TDF

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°41'55"90
 Y(Nord) : 48°13'8"09
 Altitude : 136 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Viabon, sur la D10.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

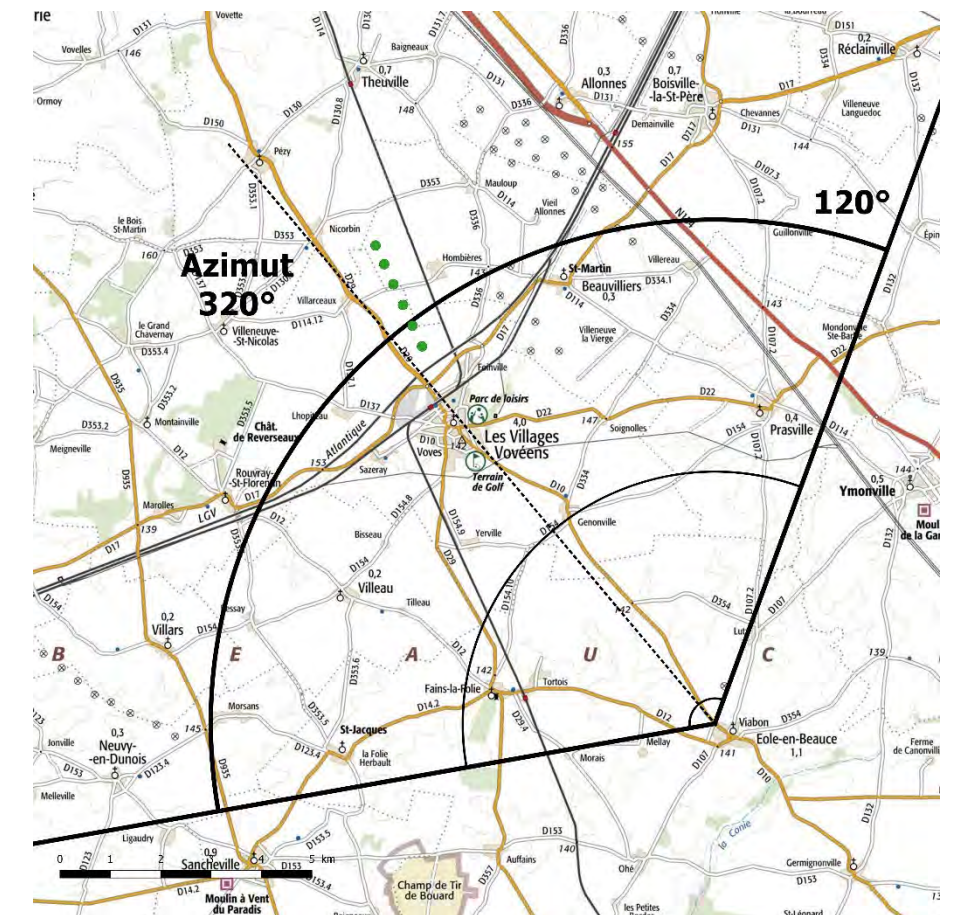
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 9 477 m



Cadrage à 60°

Depuis ce point de vue situé à 9 500 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Cadrage à 60°

Cadrage à 40°

Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 54. Depuis la RD 29 - En sortie de Fains la Folie en direction de Voves

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

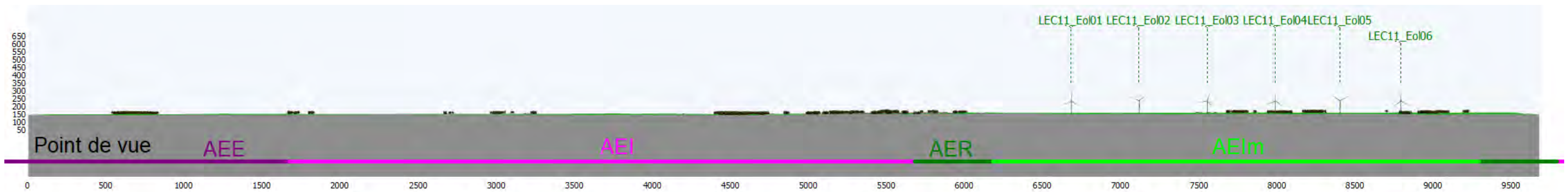
Le point de vue est situé au Sud du projet, en sortie Nord de Fains-la-Folie.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



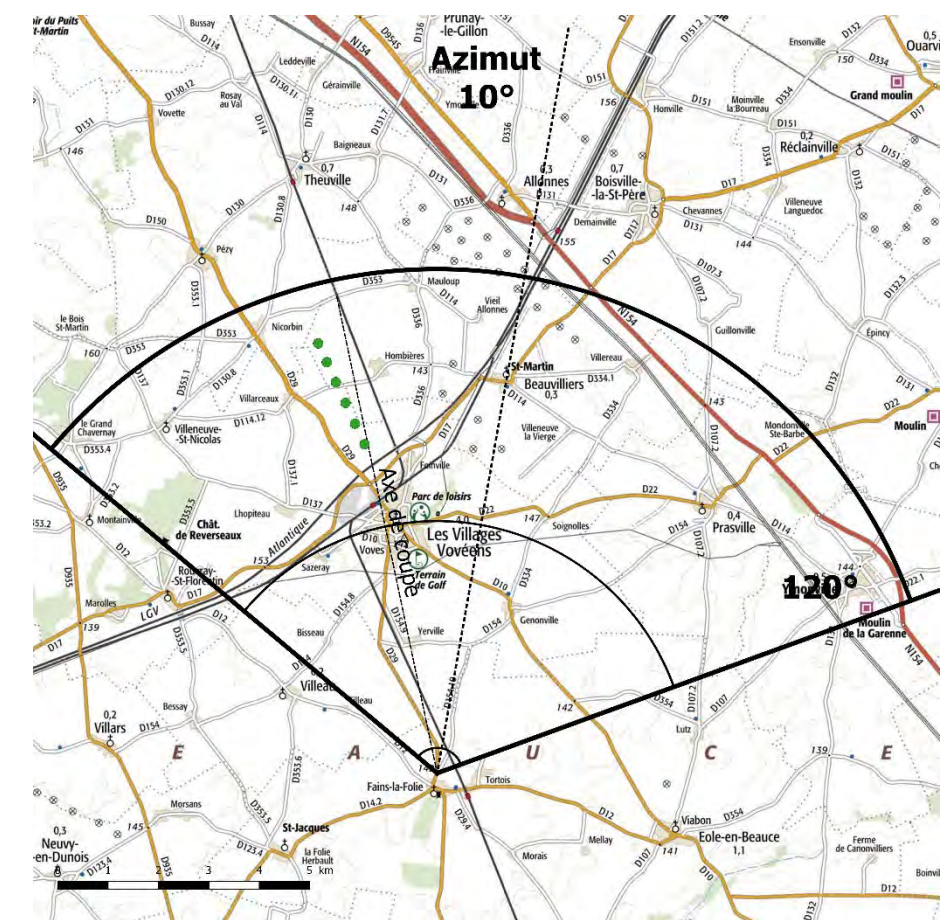
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°38'23"36
 Y(Nord) : 48°13'36"90
 Altitude : 142 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 6 682 m



Depuis ce point de vue situé à 6 600 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville ainsi que d'autre parcs plus éloignés.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

La présence à proximité du parc d'un élément haut tel qu'un bâtiment industriel amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 55. Depuis la RD 353.6 - De la sortie du hameau de la Folie Herbault en direction de Villeau

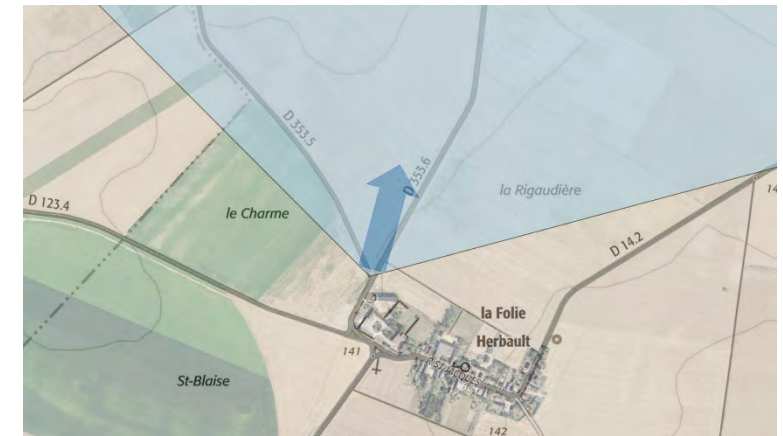
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en sortie Nord de La Folie Herbault.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.

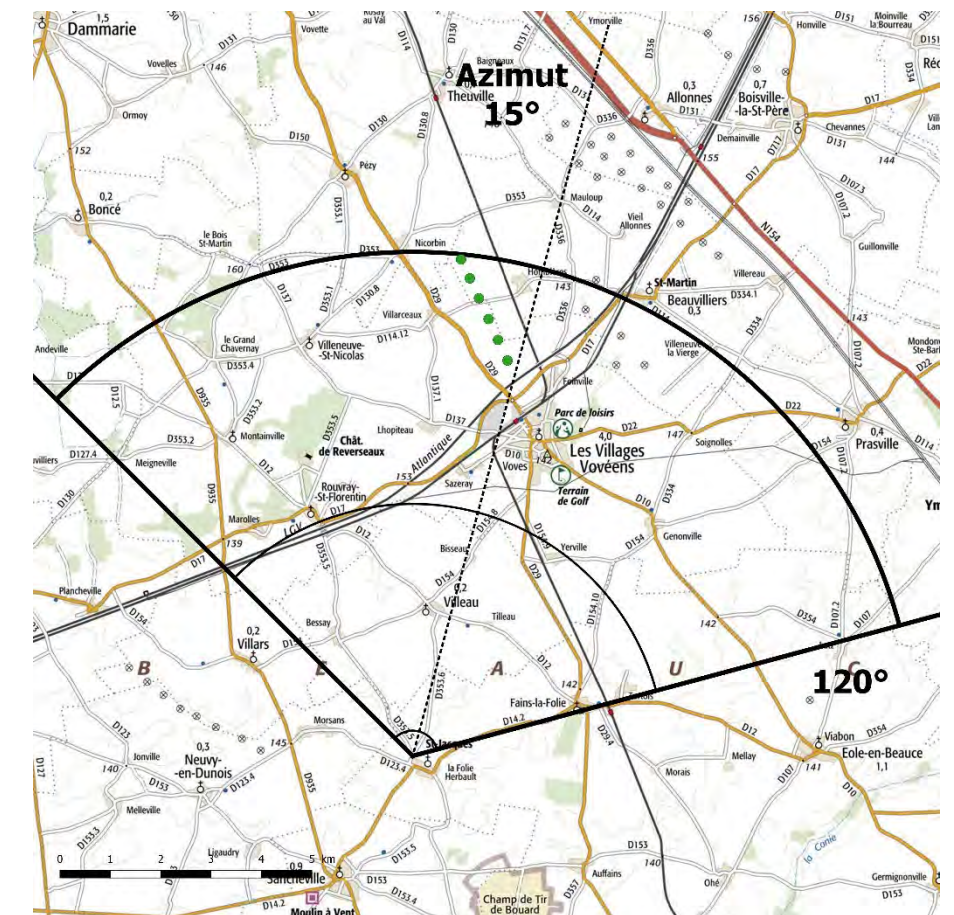
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'43"39
 Y(Nord) : 48°12'52"16
 Altitude : 140 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 8 070 m



Depuis ce point de vue situé à 8 000 m du projet, la partie droite de l'horizon est occupée par un ensemble d'éoliennes plus ou moins dense constitué par les éoliennes des parcs du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot, du Bois de l'Arche, des Egrouettes et au plus près du parc éolien de Genonville ainsi que d'autre parcs plus éloignés.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

La présence à proximité du parc d'un élément haut tel qu'un bâtiment industriel amène une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 56. Depuis la RD 935- En sortie de Sancheville en direction de Villars

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'21"54
 Y(Nord) : 48°11'41"30
 Altitude : 139,8 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en sortie Nord de Sancheville.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

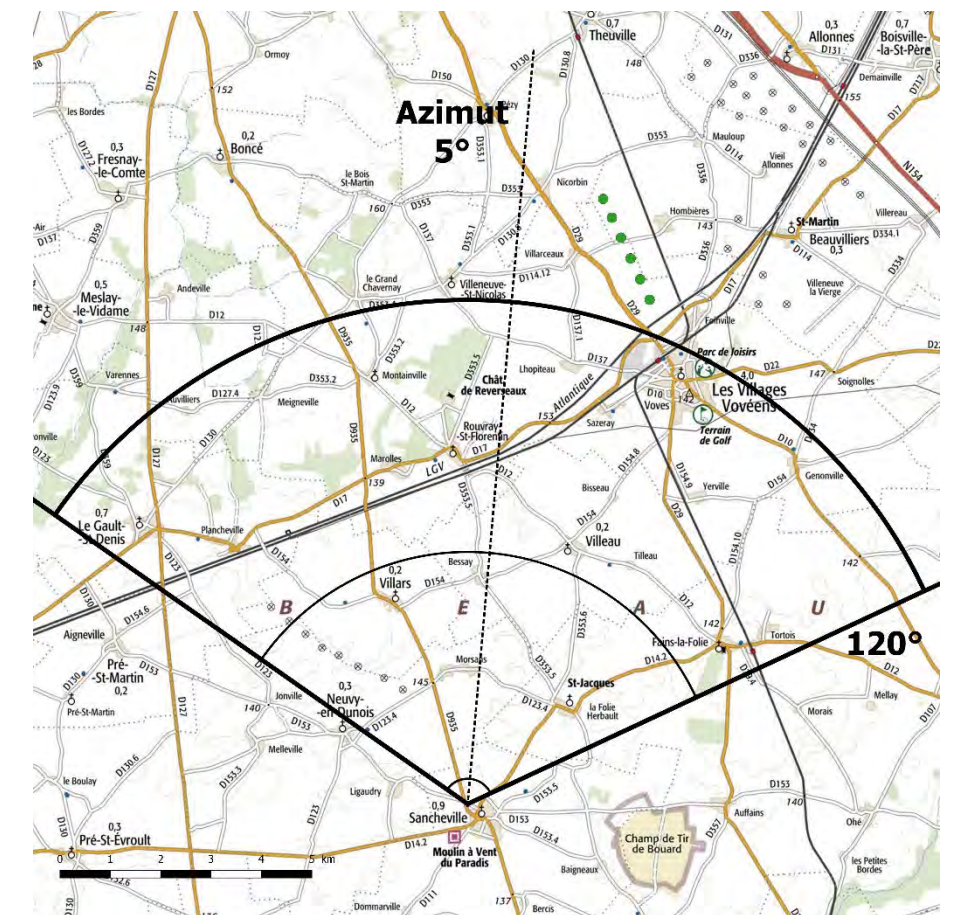
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



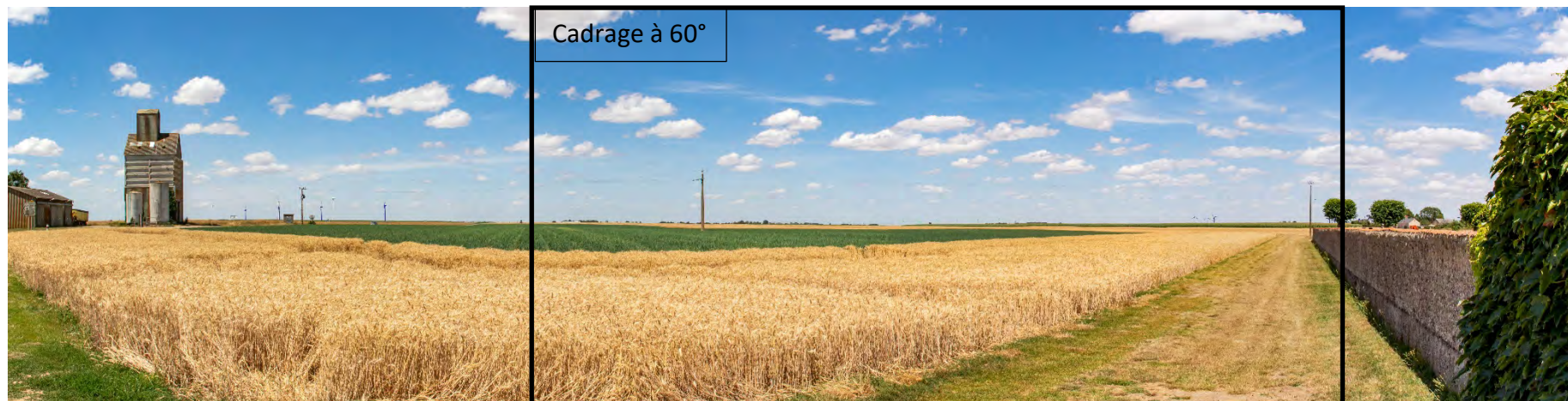
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 10 636 m



Depuis ce point de vue situé à 10 600 m du projet, l'horizon est marqué par la présence d'éoliennes des parcs éoliens de Neuvy et Villars, de la butte de Menonville, ainsi que des parcs éoliens de Genonville, des Egrouettes, du Bois de l'Arche et du Moulin d'Emmanville. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 11 » viennent dans la continuité de cette ligne et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

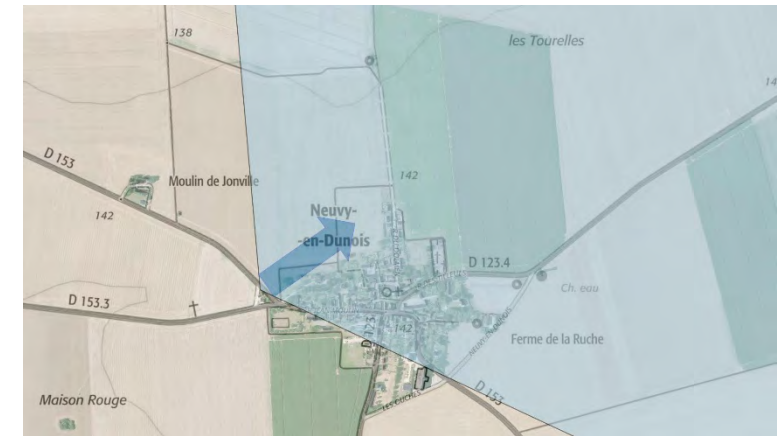
Photomontage N° 57. Depuis la RD 153 – A l'ouest de Neuvy en Dunois, avec le parc éolien de Neuvy en premier plan

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

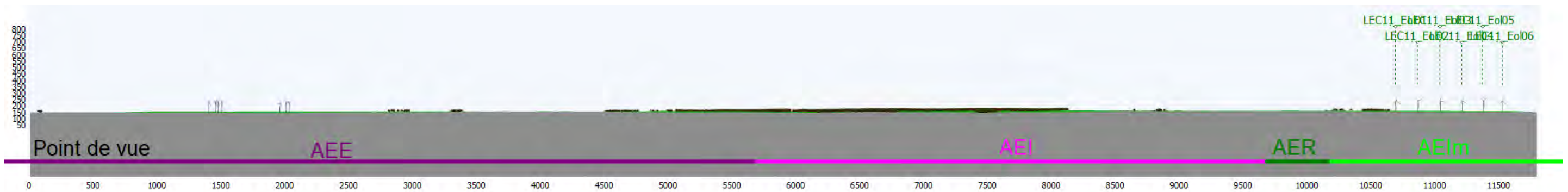
Le point de vue est situé au Sud-Ouest du projet, en entrée Ouest de Neuvy-en-Dunois.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



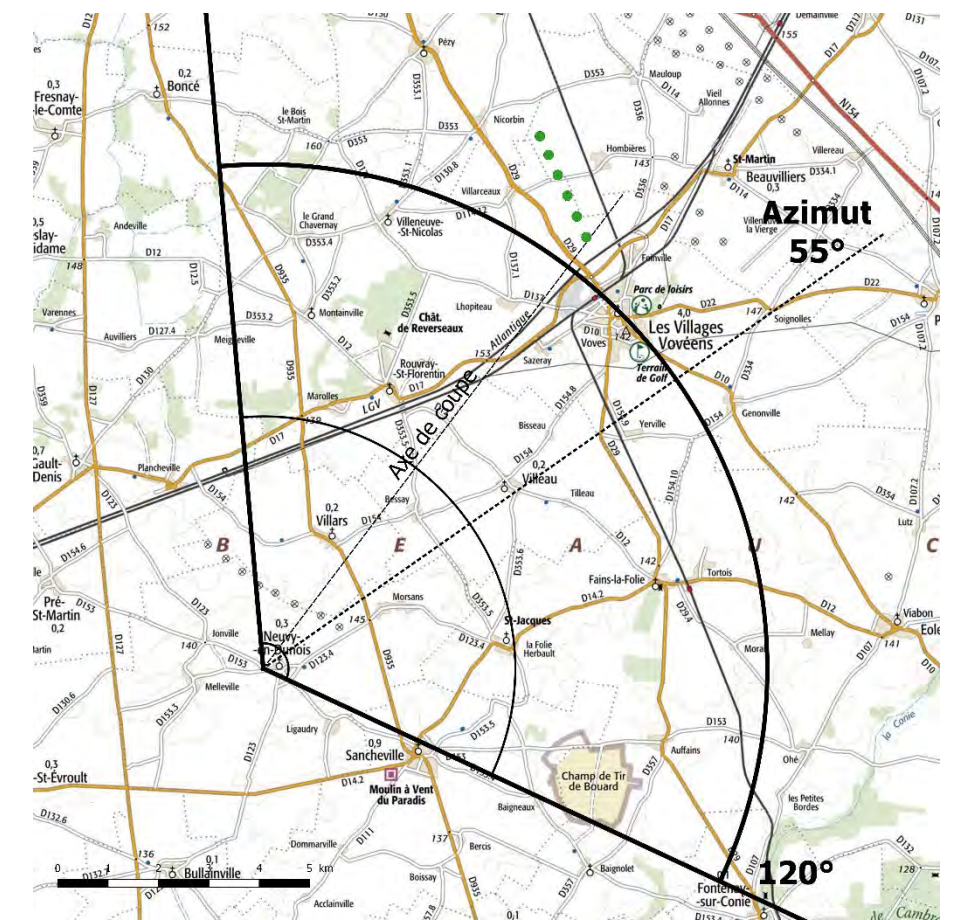
Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°32'4"56
 Y(Nord) : 48°12'26"44
 Altitude : 141,6 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés



Etat initial – 120°



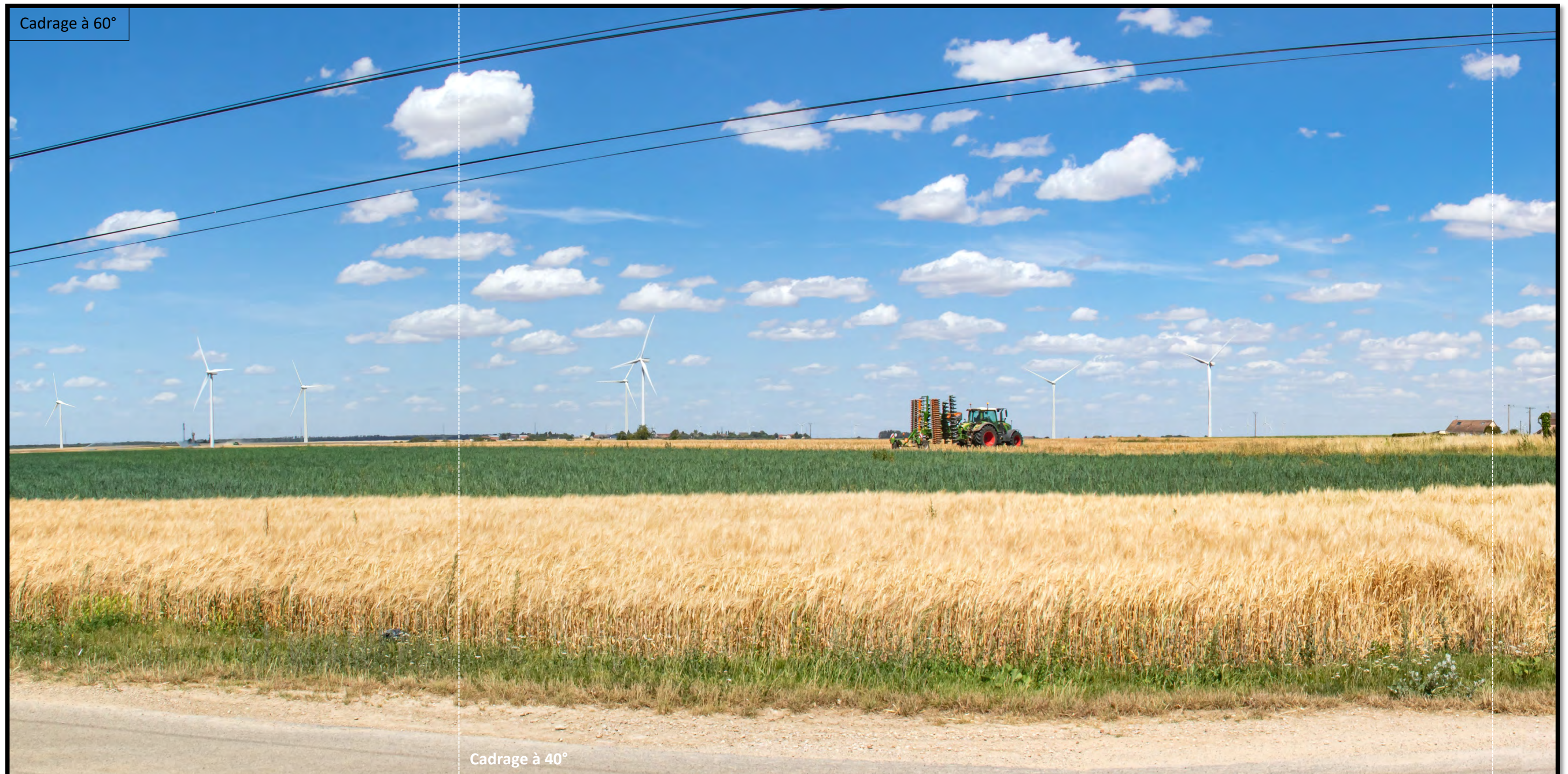
Etat projeté – 120°



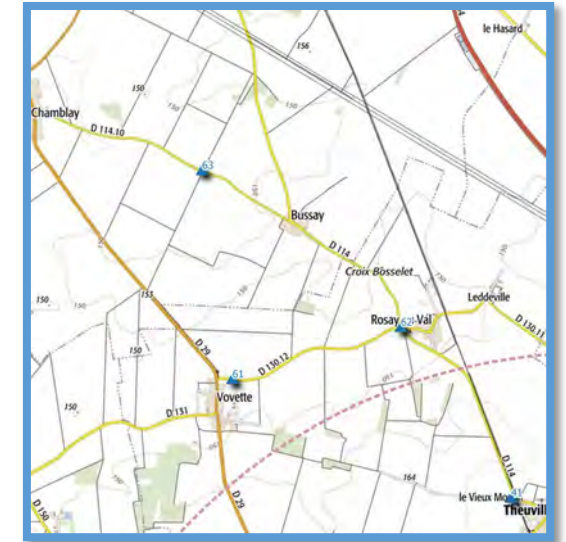
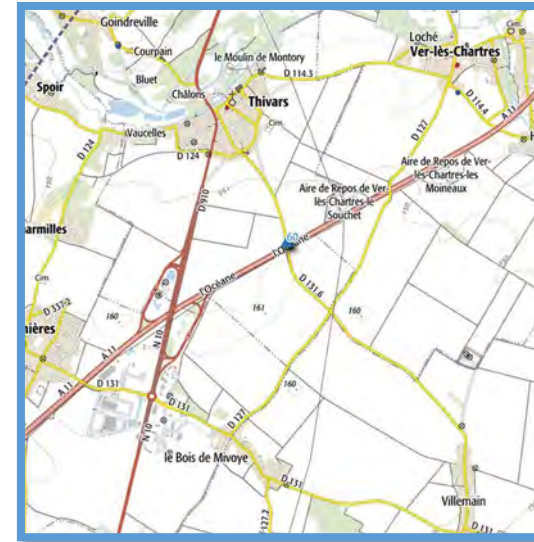
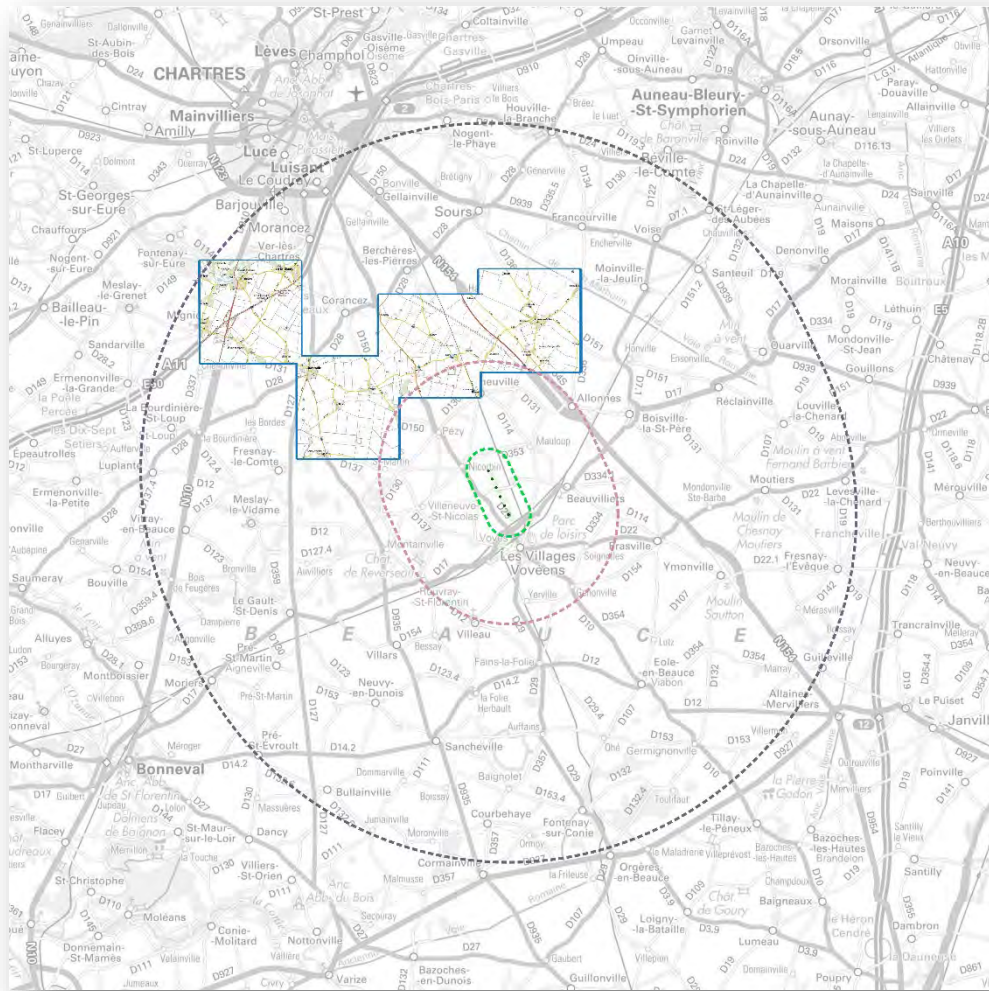
Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 10 695 m



Depuis ce point de vue situé à 10 600 m, les éoliennes du parc de Neuvy et Villars ainsi que du parc de la Butte de Menonville sont très prégnantes dans ce paysage.
Les éoliennes du projet seront visibles en arrière-plan, en superposition avec d'autres parcs éoliens tel que le parc du Moulin d'Emmanville et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)									
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC 01	LEC 02	LEC 03	LEC 04	LEC 05	LEC 06	Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
58	1°30'8"59	48°18'55"20	155,1	80	9259	8935	8623	8321	8046	7799	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 935 - En sortie de Boncé	120°	Impact visuel / Co visibilité
59	1°31'59"99	48°20'10"62	147,3	110	8499	8084	7672	7263	6876	6517	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 131 - En sortie de Vovelles vers le hameau de Vovette	120°	Impact visuel
60	1°27'29"16	48°22'6"91	161,9	30	15130	14727	14325	13925	13545	13189	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 131.6 - Sur le pont enjambant l'A11, proche de Thivars	120°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation
61	1°33'42"13	48°20'44"08	145,3	120	7919	7472	7022	6572	6141	5735	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 130.12 - De Vovette vers Rosay-au-Val	120°	Impact visuel
62	1°34'54"31	48°20'59"88	147,5	110	7687	7238	6786	6335	5901	5494	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 130.12 - Depuis Rosay-au-Val, vers Vovette (Theuille)	120°	Impact visuel
63	1°33'27"42	48°21'43"89	146	125	9669	9219	8766	8312	7877	7467	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 114.10 - De Chamblay vers Bussay, à proximité de la Pierre Nochat (Berchères-les-Pierres)	120°	Impact visuel
64	1°37'46"63	48°22'16"83	153	207	9586	9202	8819	8444	8091	7768	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 136 - De la sortie Sud-Est de Crossay en allant vers Prunay-le-Gillon	120°	Impact visuel

Photomontage N° 58. Depuis la RD 935 - En sortie de Boncé

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Décembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°30'8"59
 Y(Nord) : 48°18'55"20
 Altitude : 155,1 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord-Ouest du projet, sur la D935 entre Boncé et Dammarie.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

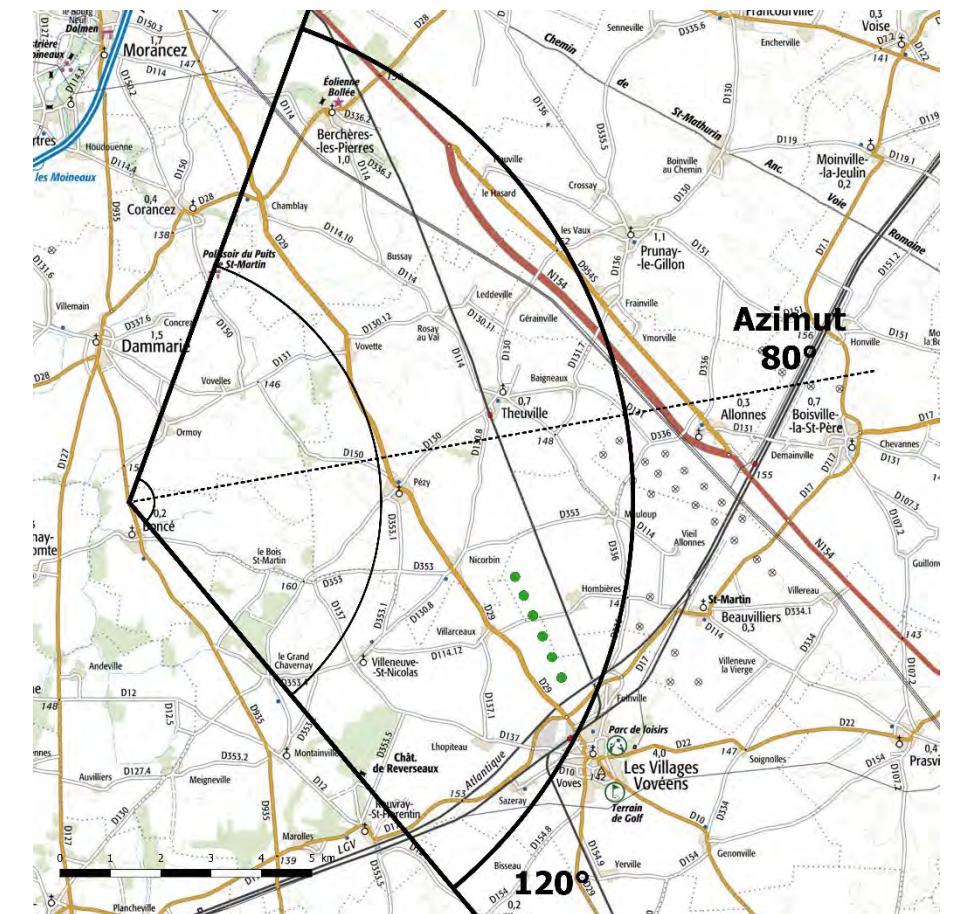
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



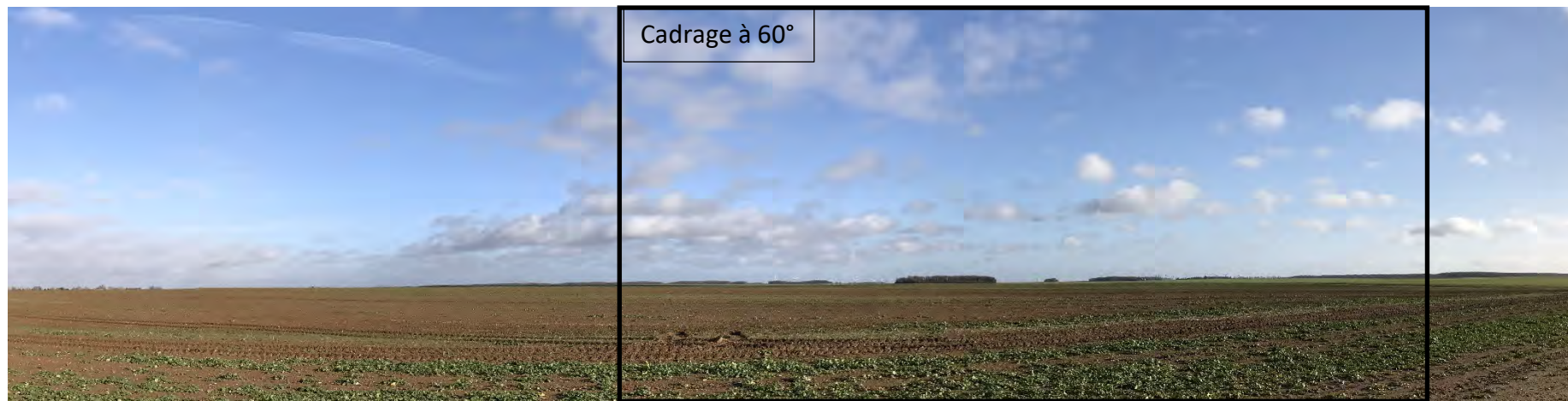
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 7 798 m



Depuis ce point de vue situé à 7 800 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 59. Depuis la RD 131 - En sortie de Vovelles vers le hameau de Vovette

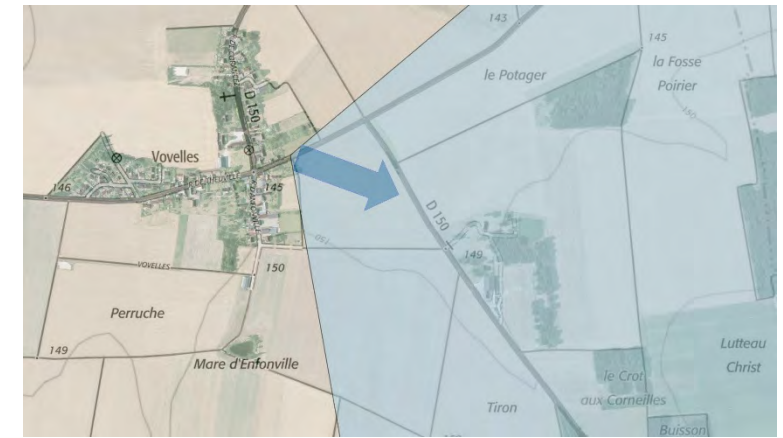
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°31'59"99
 Y(Nord) : 48°20'10"62
 Altitude : 147,3 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord-Ouest du projet, sur la D131 en sortie Est de Vovelles.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

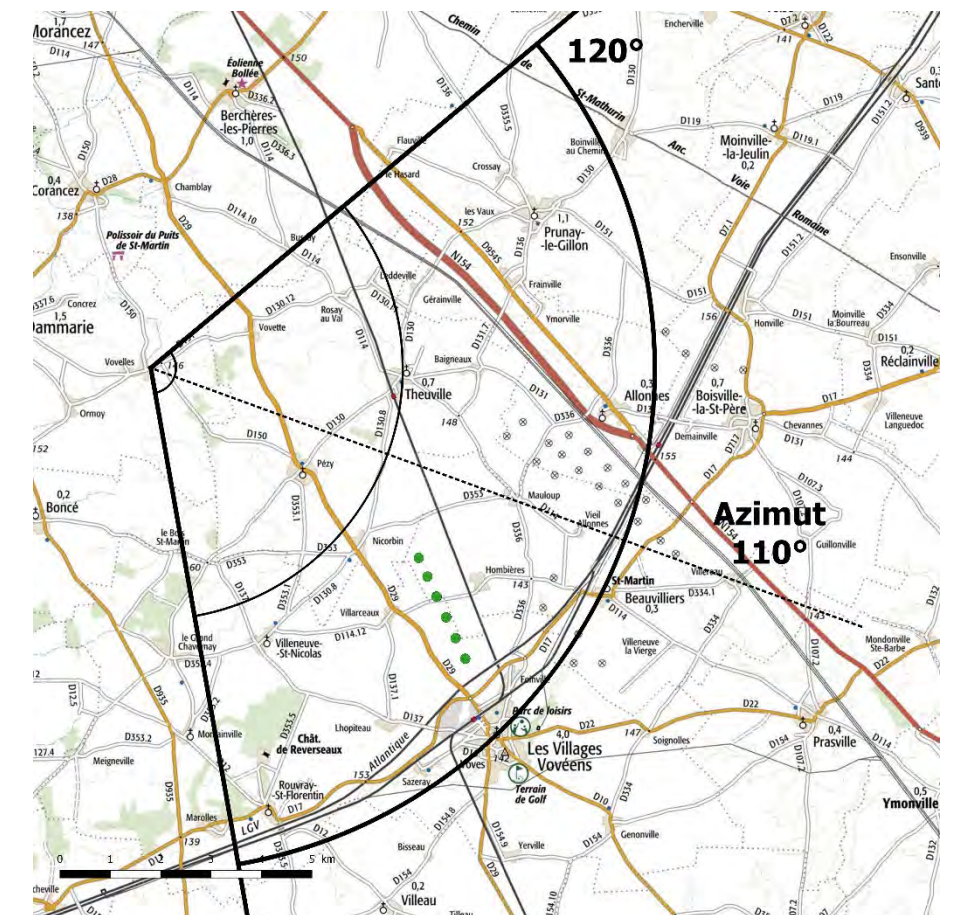
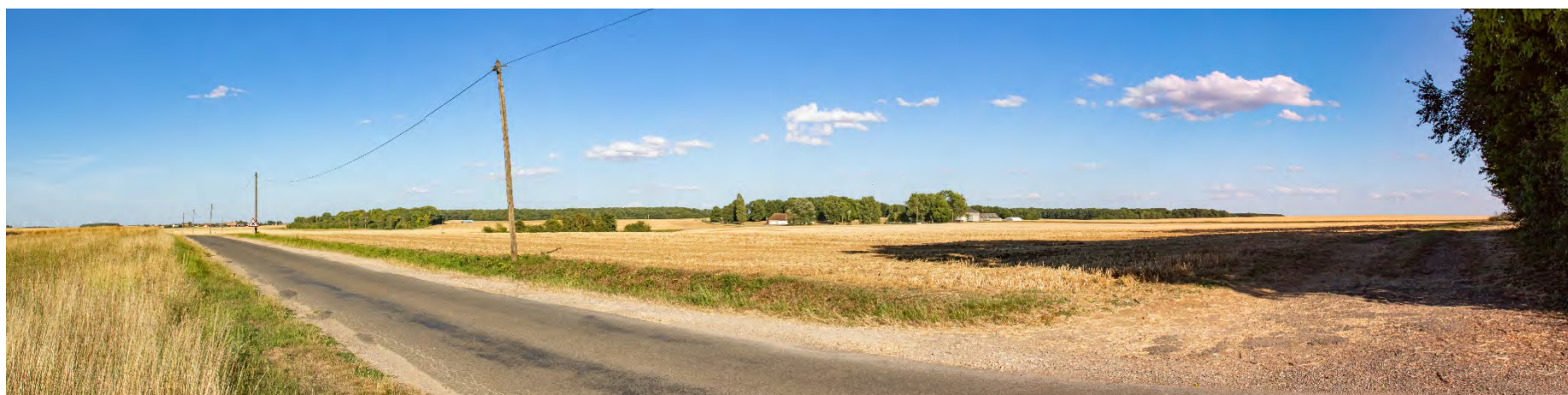
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 6 517 m



Depuis ce point de vue situé à 6 500 m du projet, les éoliennes du parc éolien de Francourville sont visibles sur la partie gauche du photomontage, les éoliennes du projet ne sont pas visibles. Elles sont dissimulées par la bande boisée existante dans ce territoire.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 60. Depuis la RD 131.6 - Sur le pont enjambant l'A11, proche de Thivars

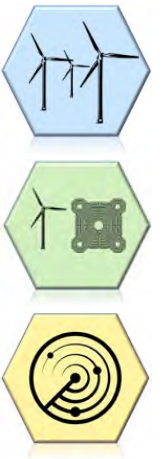
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Décembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°27'29"16
 Y(Nord) : 48°22'6"91
 Altitude : 161,9 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Grandes vallées

Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis un pont enjambant l'autoroute A11 contournant Chartres.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

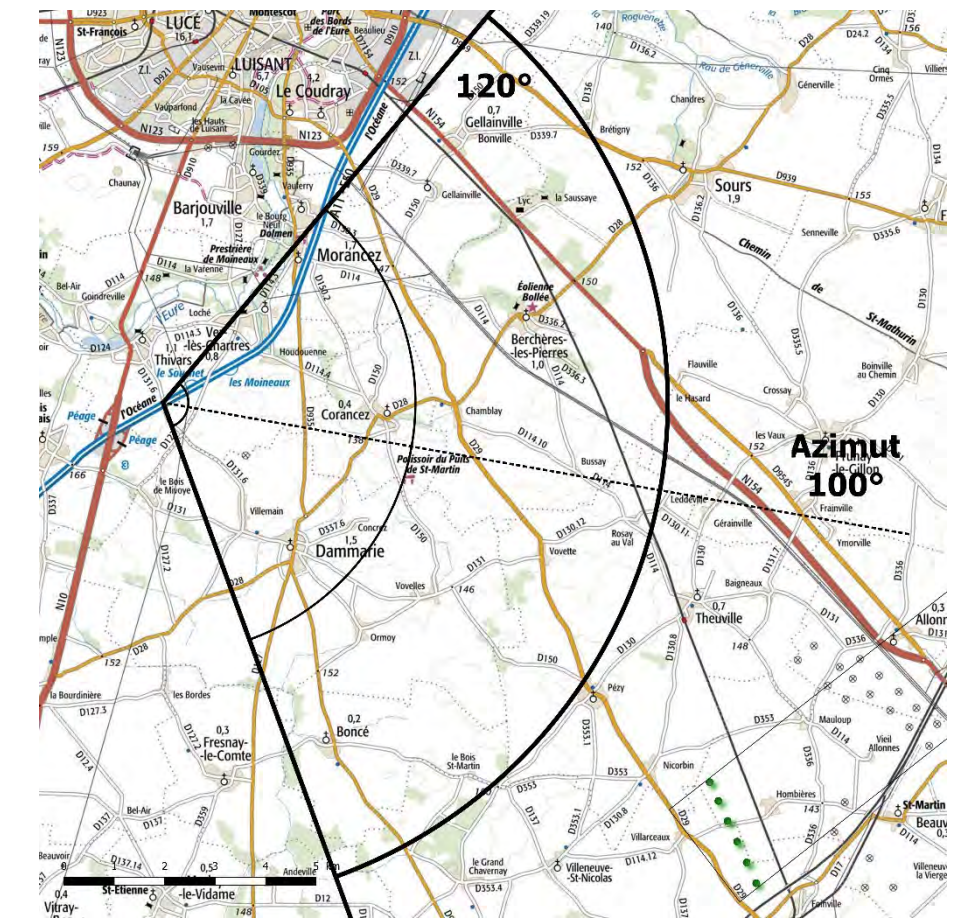
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



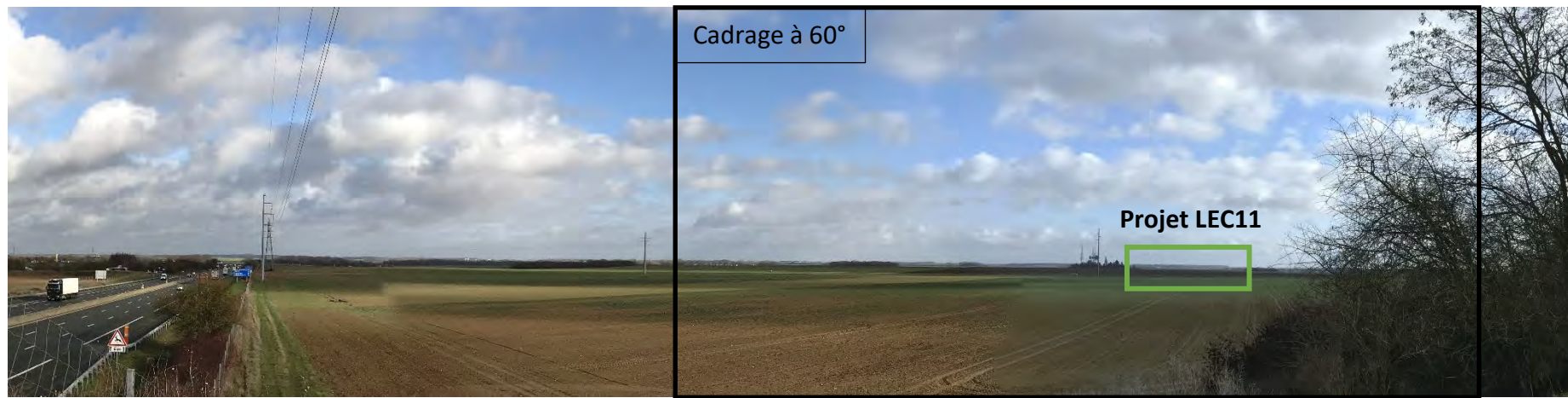
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 13 189 m



Depuis ce point de vue situé à 13 200 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.
 La position surélevée du point de vue permet d'apercevoir les nacelles et/ou des bouts de pales des éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 11 », la partie basse des éoliennes étant dissimulées par une bande boisée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

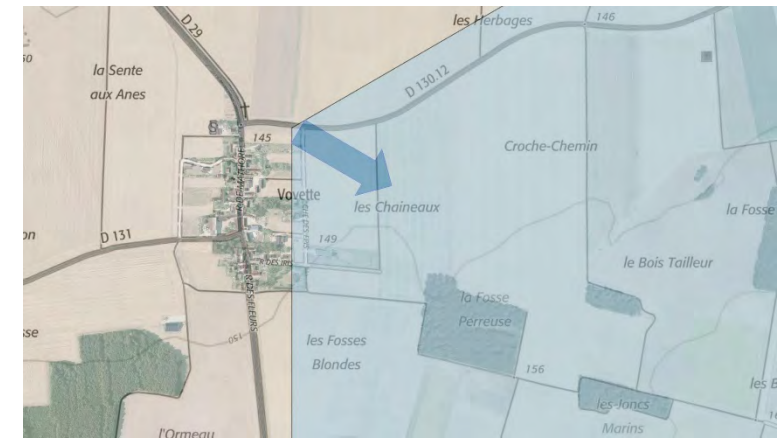
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'42"13
Y(Nord) : 48°20'44"08
Altitude : 145,3 m
Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord du projet, en entrée Est de Vovette, depuis la D130.12.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

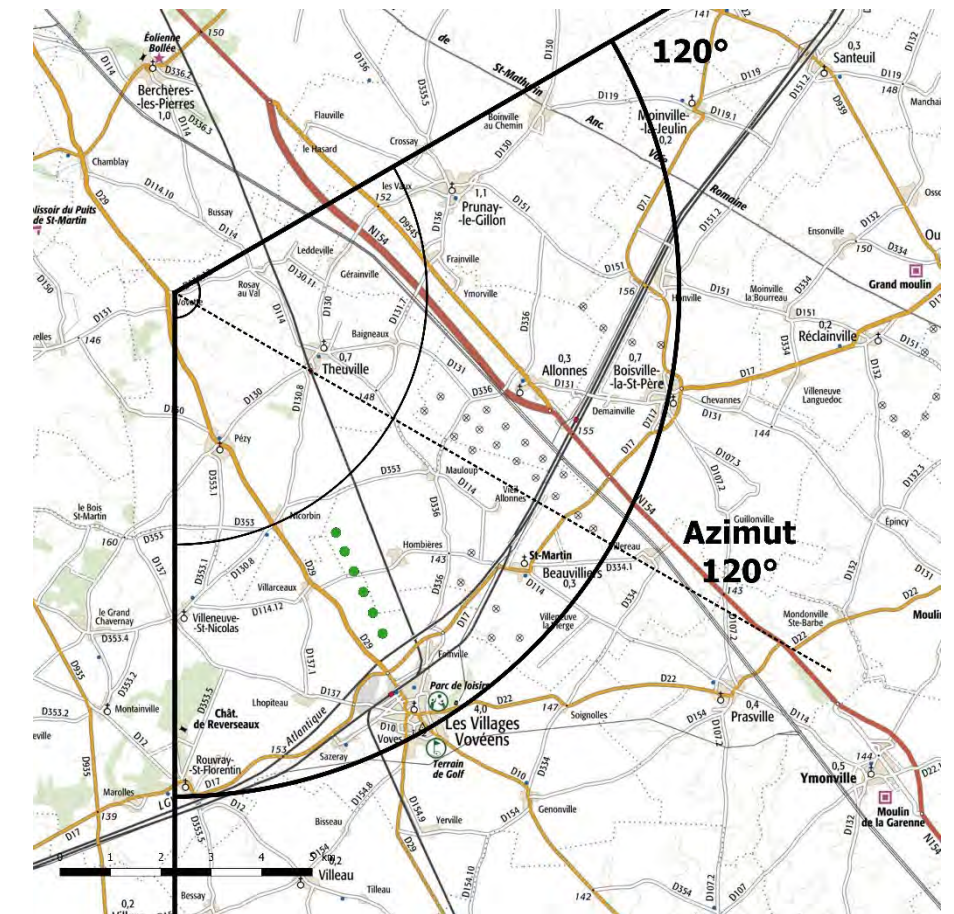
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



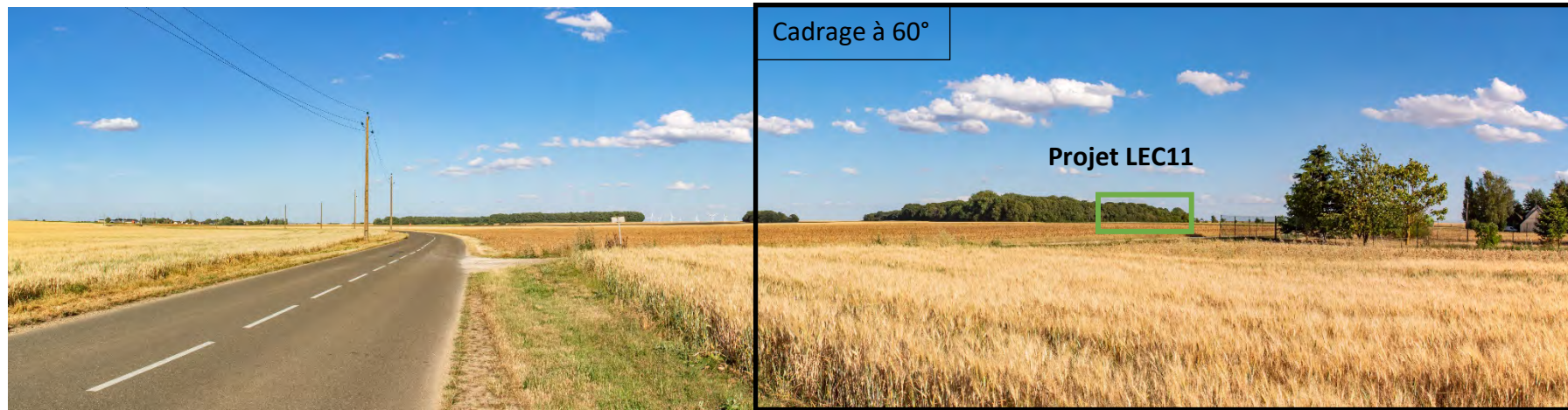
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 5 735 m



Depuis ce point de vue situé à 5 700 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage ouvert, les parcs éoliens du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent en superposition et dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.

Les zones boisées présentes sur le territoire permettent de dissimuler la partie basse des éoliennes et amènent une référence visuelle atténuant l'impact des éoliennes sur le paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 62. Depuis la RD 130.12 - Depuis Rosay-au-Val, vers Vovette (Theuville)

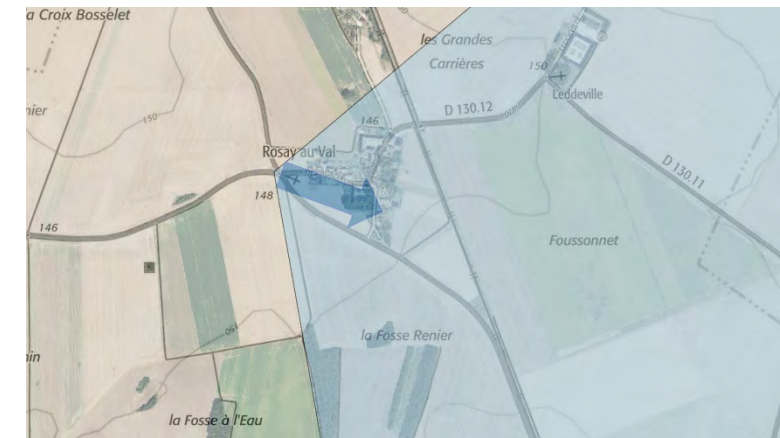
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°34'54"31
 Y(Nord) : 48°20'59"88
 Altitude : 147,5 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages fermés à forte densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord du projet, en entrée Ouest de Rosay-au-Val, depuis la D130.12.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

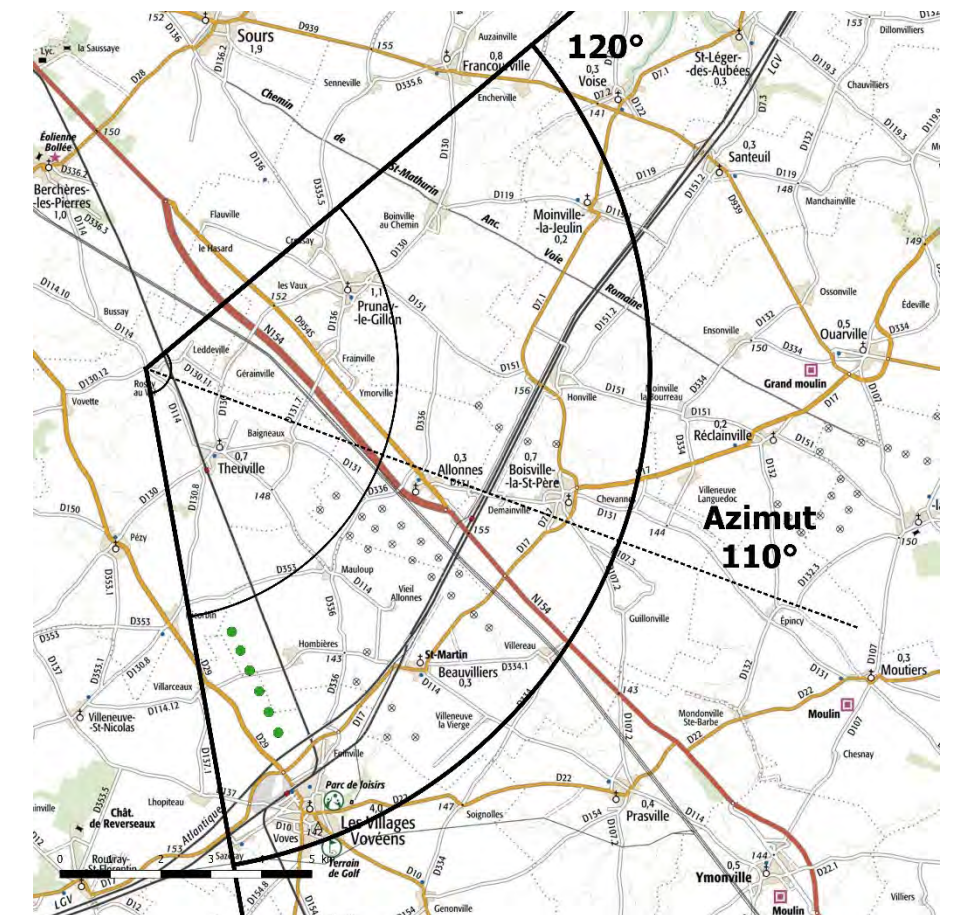
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



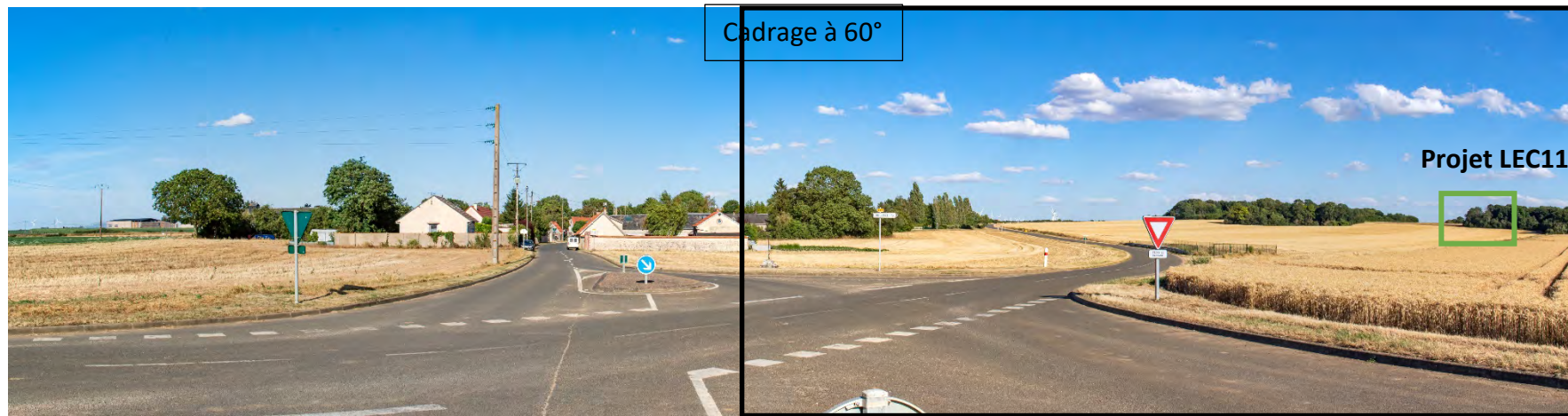
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 5 493 m



Depuis ce point de vue situé à 5 500 m du projet, les éoliennes du parc du Moulin d'Emanville sont visibles mais les zones boisées dissimulent au regard les éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 11 ».



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 63. Depuis la RD 114.10 - De Chamblay vers Bussay, à proximité de la Pierre Nochat (Berchères-les-Pierres)

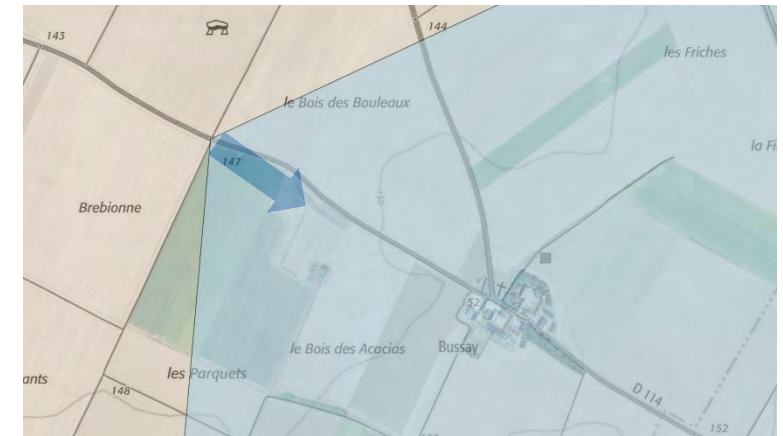
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°33'27"42
 Y(Nord) : 48°21'43"89
 Altitude : 146 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

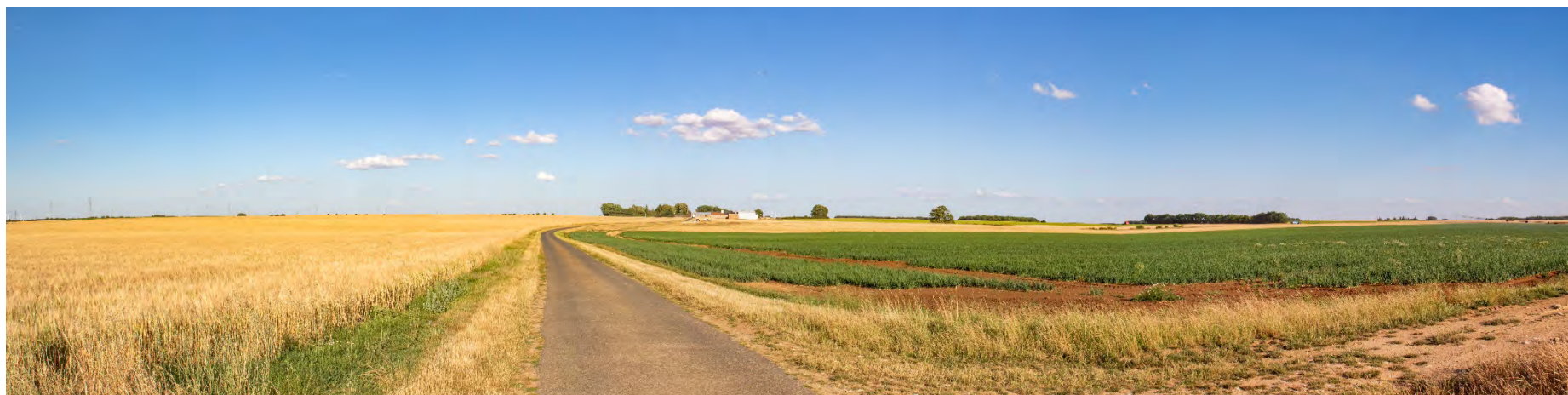
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la D114.10 entre Chamblay et Bussay.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

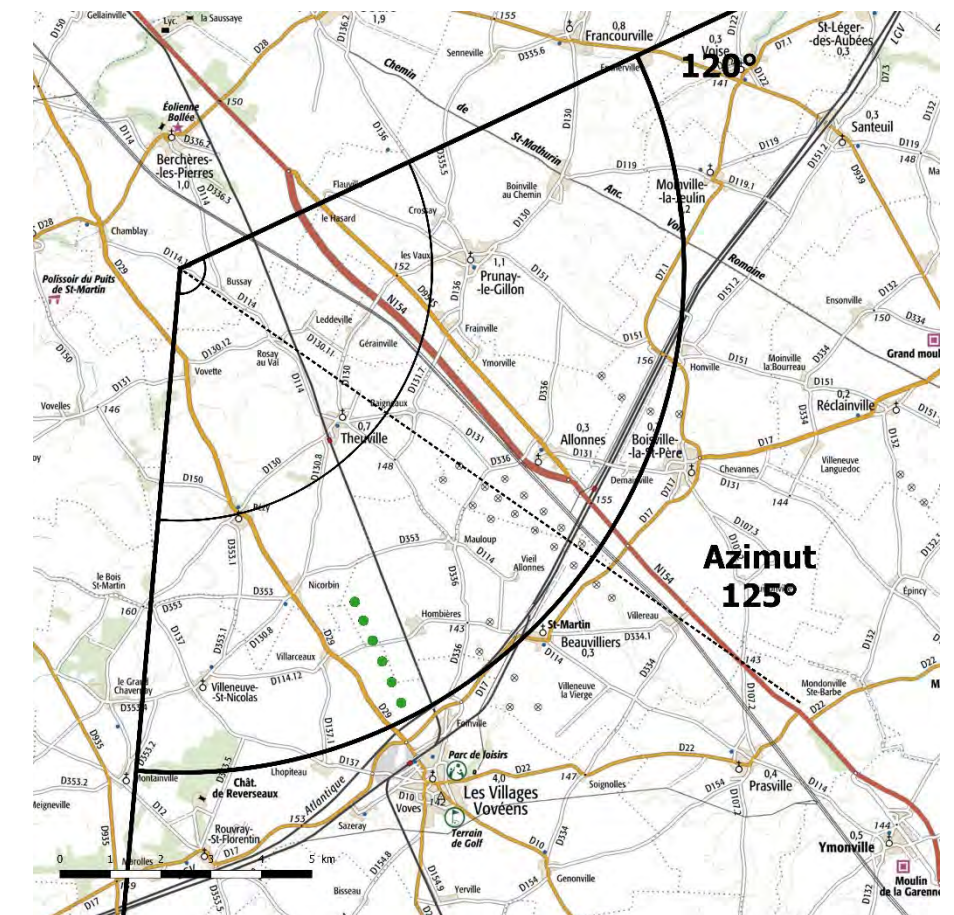
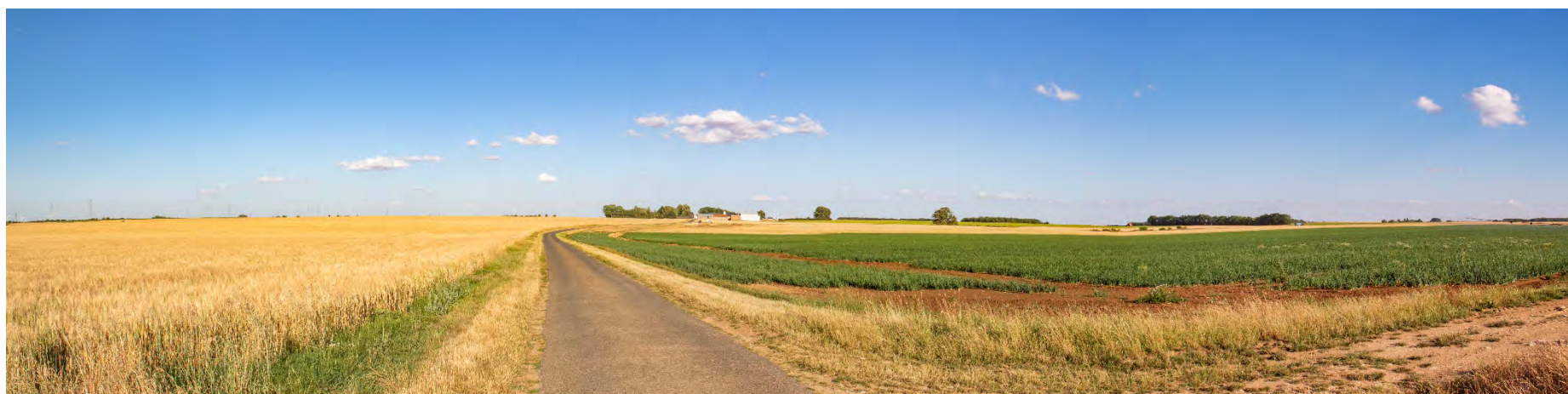
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



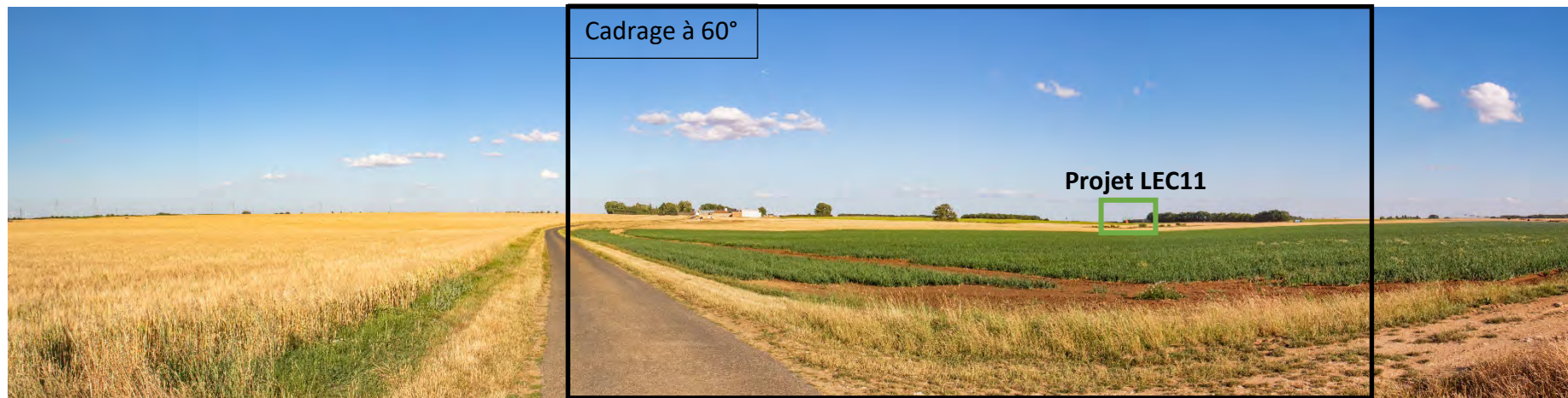
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 7 466 m



Depuis ce point de vue situé à 7 500 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage. Le relief vallonné du point de vue ainsi que les zones boisées présentes sur l'horizon contribuent à dissimuler les parties basses des éoliennes et ne laissent apparaître que les nacelles et les bouts de pales des éoliennes du projet.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 64. Depuis la RD 136 - De la sortie Sud-Est de Crossay en allant vers Prunay-le-Gillon

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°37'46"63
 Y(Nord) : 48°22'16"83
 Altitude : 153 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Nord-Est du projet, depuis Crossay et Prunay-le-Gillon.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

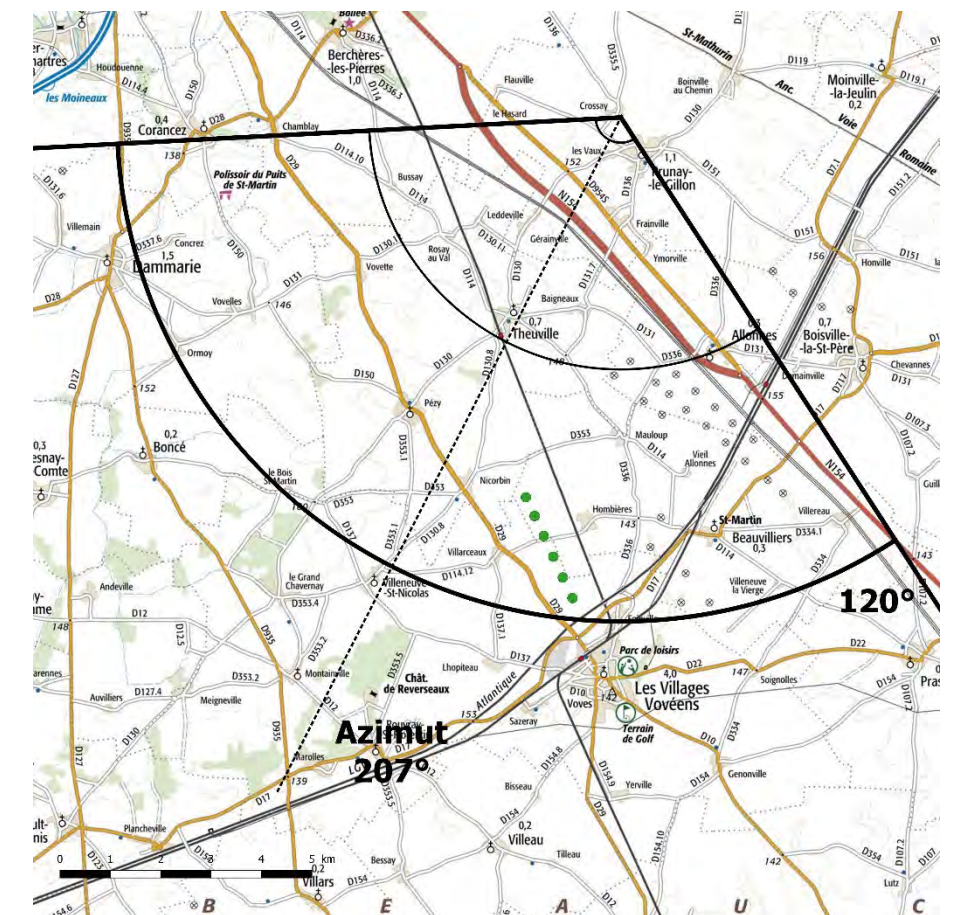
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



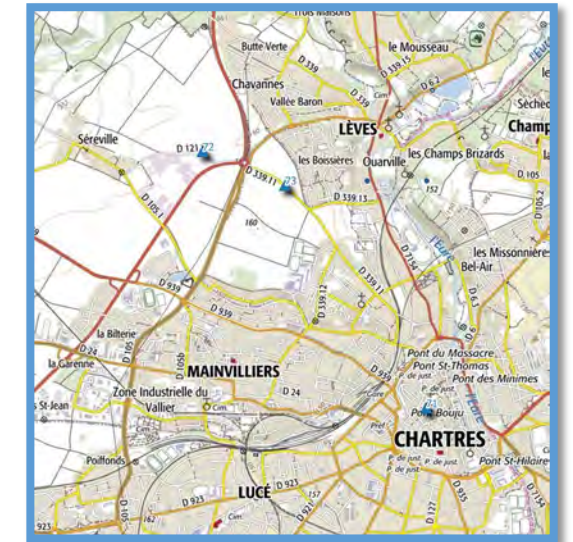
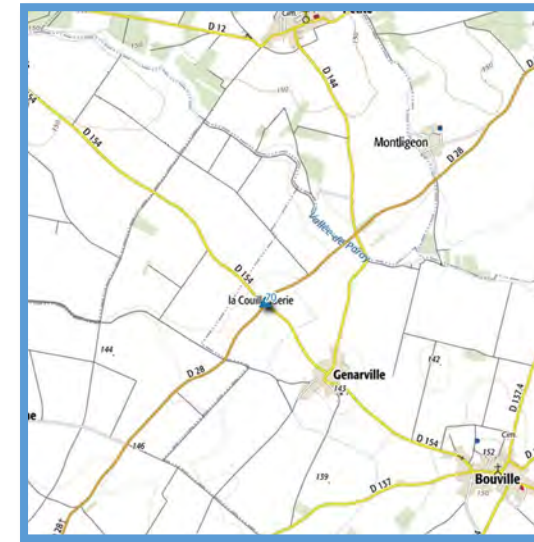
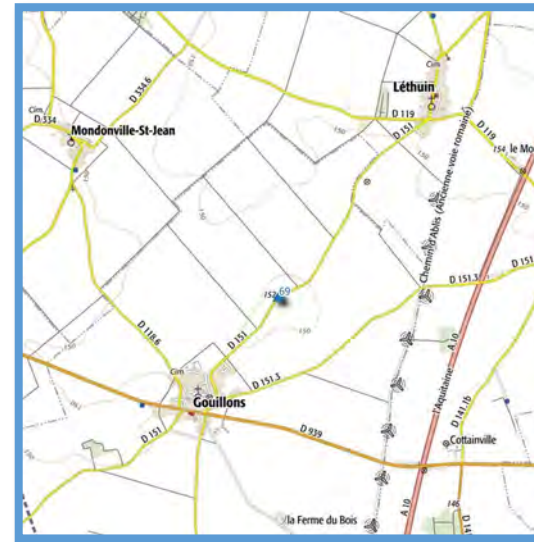
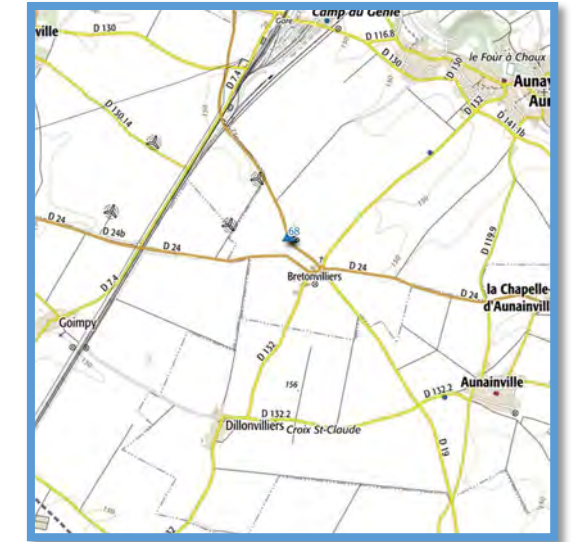
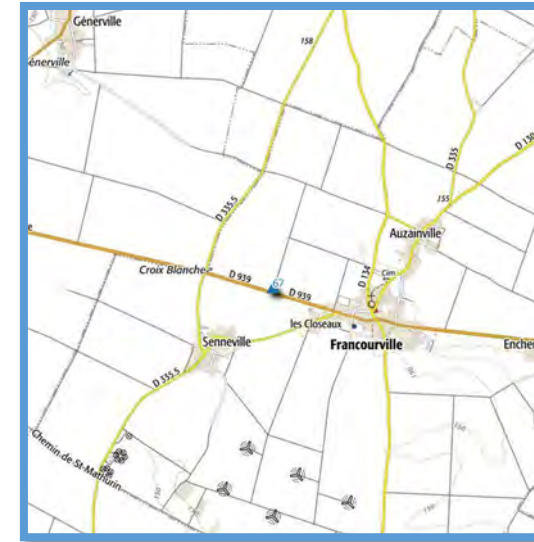
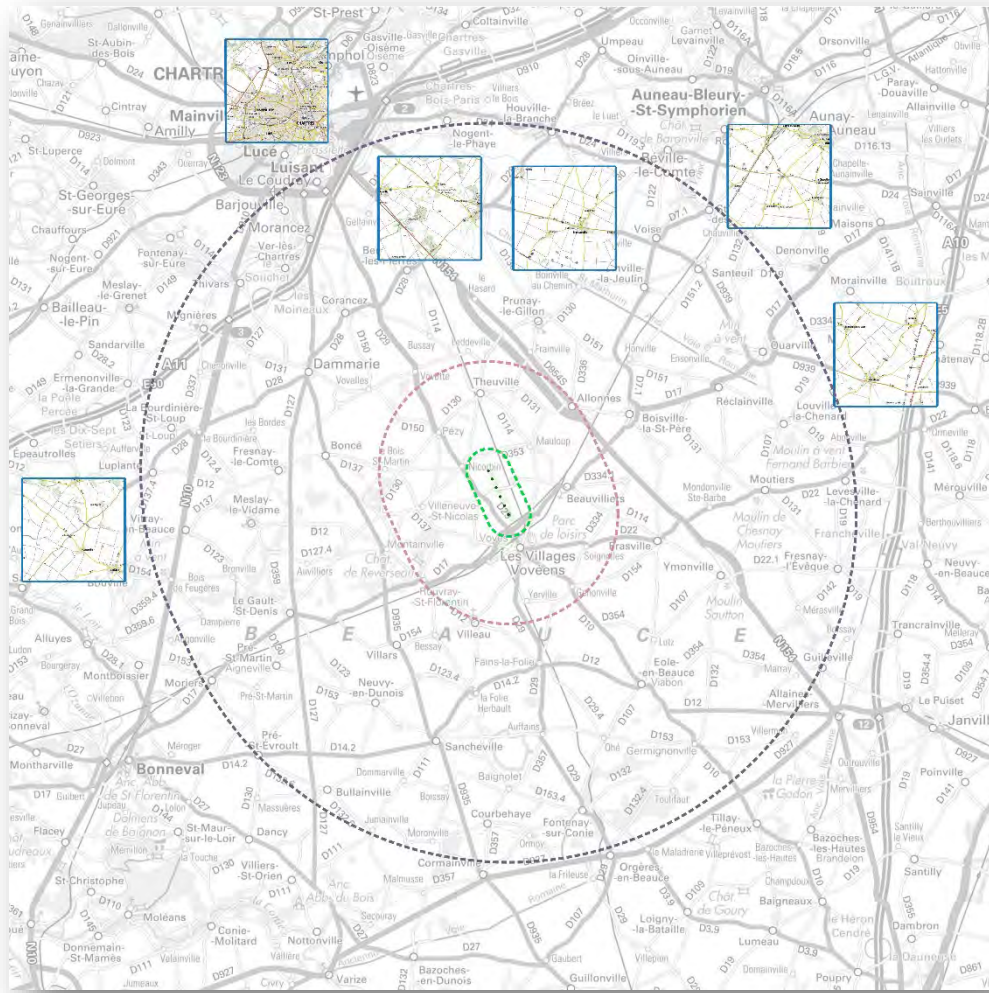
Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 7 768 m



Depuis ce point de vue situé à 7 800 m du projet, les éoliennes du parc éolien existant du Moulin d'Emmanville sont visibles surplombant les toitures des habitations proches du point de vue.
Des bouts de pales des éoliennes du projet « Les Eoliennes Citoyennes 11 » sont visibles, dépassant les toits et les arbres. Les éoliennes du projet viennent en superposition à celles déjà présentes et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme



Point de vue					Eoliennes projetées (distance_m)									
Num	Est	Nord	Altitude NGF (m)	Azimut	LEC 01	LEC 02	LEC 03	LEC 04	LEC 05	LEC 06	Aire	Désignation	Angle point de vue	Enjeu
65	1°32'31"26	48°25'6"21	147	140	15842	15393	14941	14489	14055	13646	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 339.7 - Sortie de Bonville (Gellainville) en direction de Sours	120°	Impact visuel
66	1°35'16"42	48°24'22"77	152	153	13636	13204	12770	12337	11922	11534	Aire d'étude éloignée	Depuis la RD 28 - De la sortie Sud-Ouest de Sours vers la RN 154	120°	Impact visuel
67	1°38'55"56	48°24'22"11	156,5	200	13629	13264	12899	12542	12204	11893	Aire d'étude éloignée	Depuis le RD 939 - En sortie de Francourville	120°	Impact visuel / Co visibilité
68	1°46'54"72	48°25'45"92	156,6	225	20035	19835	19637	19451	19279	19127	Hors zone d'étude	Depuis la RD19 - En sortie de Bretonvilliers	120°	Impact visuel / Co visibilité
69	1°50'58"95	48°21'5"71	152,5	280	18655	18681	18714	18760	18813	18875	Hors zone d'étude	Depuis la RD 151 - Entre Gouillons et Léthuin	95°	Impact visuel / Co visibilité
70	1°20'53"93	48°16'23"59	139,5	40	20109	19944	19789	19641	19510	19392	Hors zone d'étude	Depuis le croisement entre la RD 154 et la RD 28 - La couillauderie	120°	Impact visuel / Co visibilité
71	1°29'14"38	48°26'50"71	262,8	185	20458	20008	19555	19101	18666	18256	Hors zone d'étude	Depuis le clocher de la Cathédrale de Chartres en direction de la plaine au Sud-Est	120°	Impact visuel / Co visibilité / Saturation
72	1°27'35"57	48°28'2"58	155,5	150	23406	22957	22505	22052	21618	21209	Hors zone d'étude	Depuis la RD 121.5 - En sortie de Séreville	120°	Impact visuel / Co visibilité
73	1°28'10"75	48°27'53"67	158,5	150	22792	22342	21889	21436	21001	20592	Hors zone d'étude	Depuis un chemin proche de Séreville	120°	Impact visuel / Co visibilité

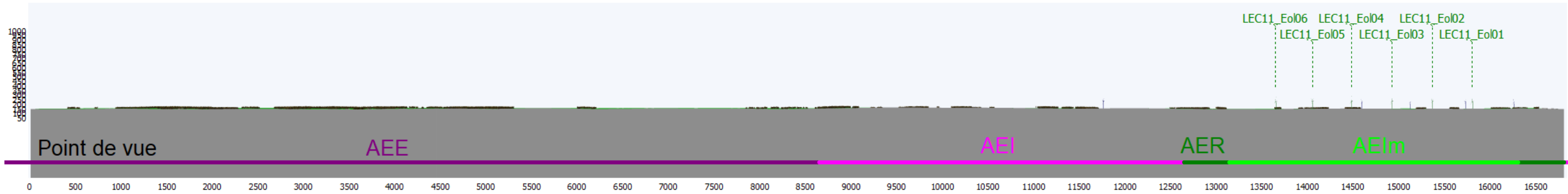
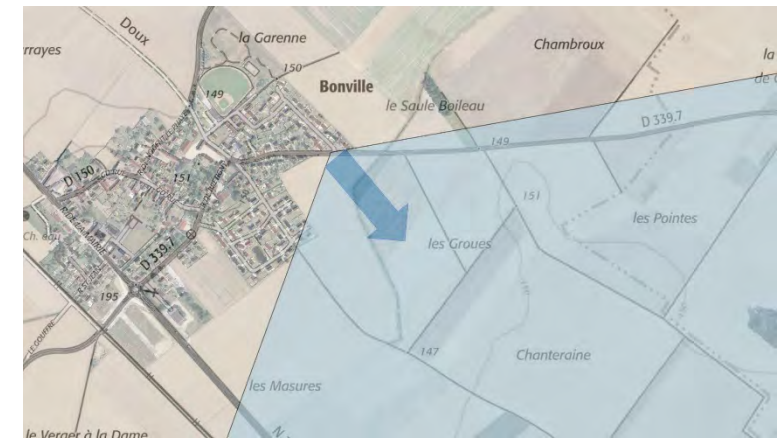
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°32'31"26
 Y(Nord) : 48°25'6"21
 Altitude : 147 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

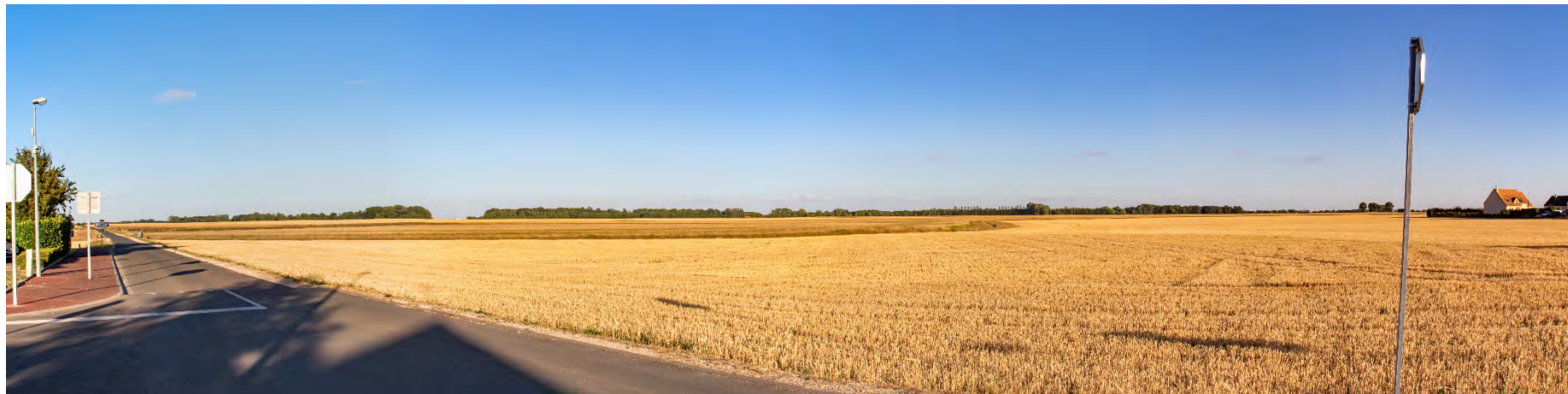
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis Gellainville, au Sud-Est de Chartres

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

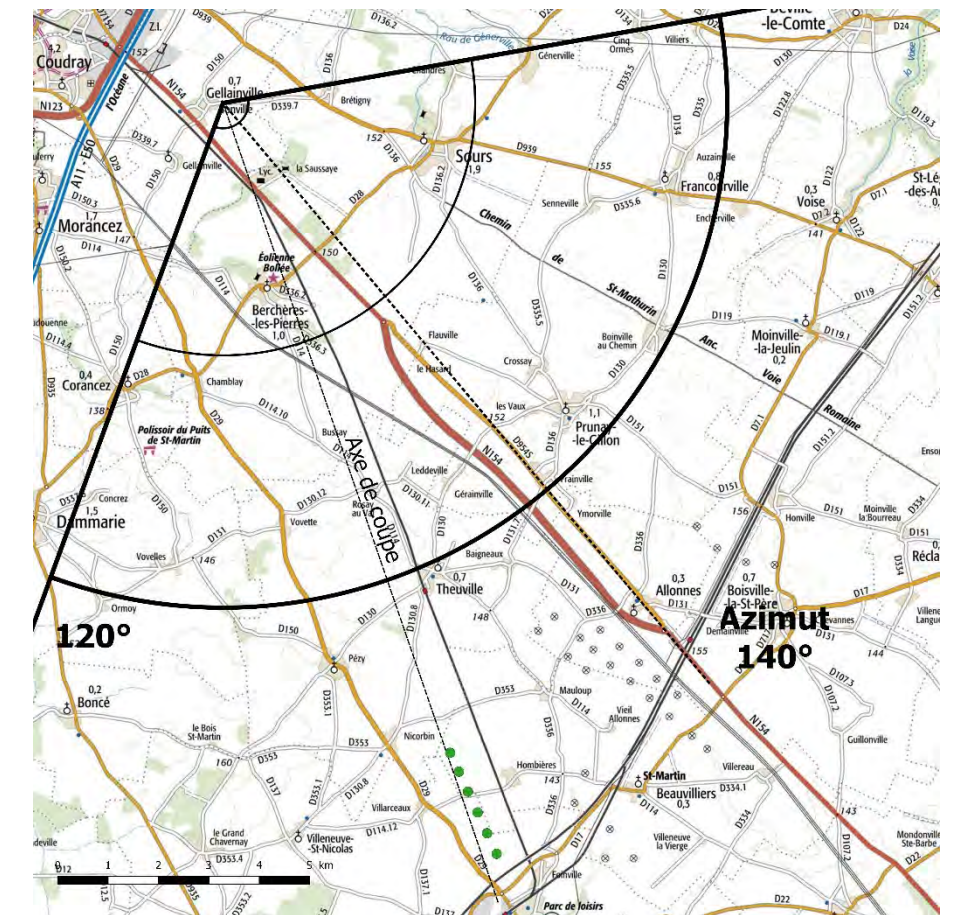
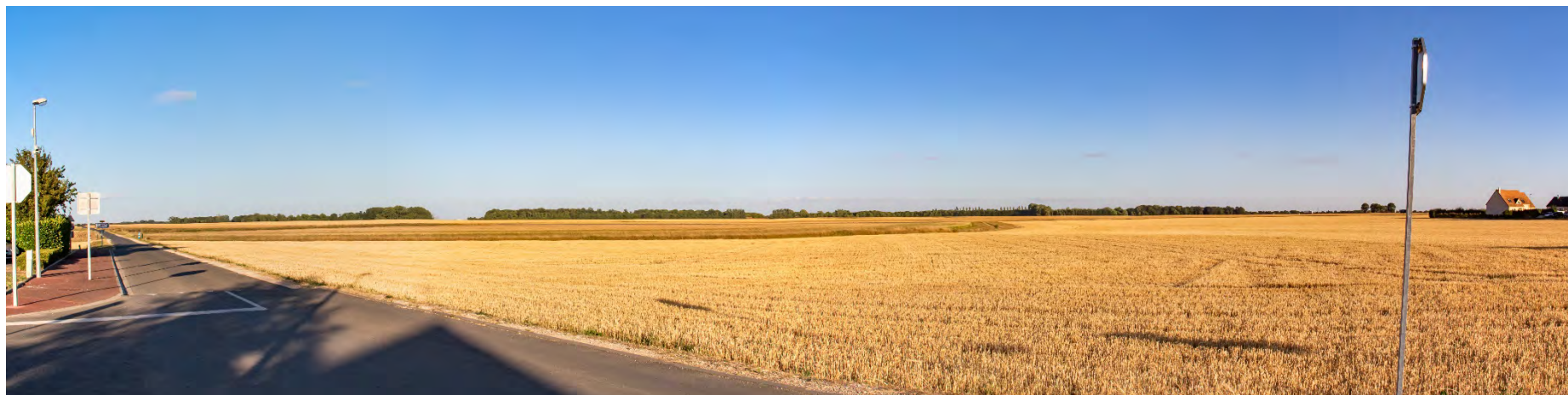
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



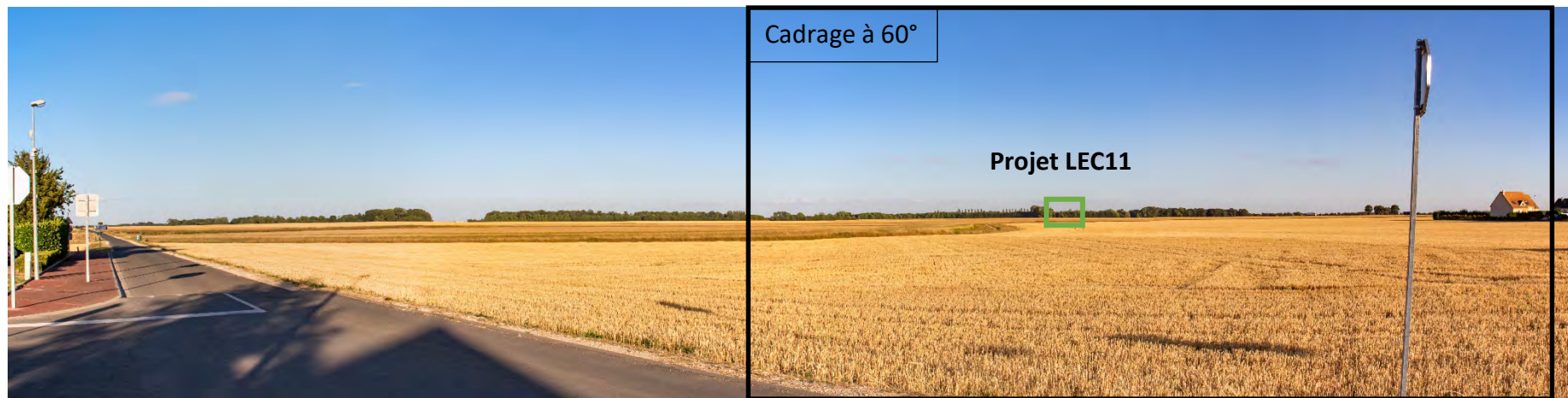
Etat initial - 120°



Etat projeté - 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 13 646 m



Depuis ce point de vue situé à 13 600 m du projet, les éoliennes du projet ne sont pas visibles.
Le relief, les zones boisées plus nombreuses et plus importantes sur ce territoire ainsi que la distance d'éloignement du point de vue par rapport au projet qui influence la hauteur relative de l'éolienne permettent de dissimuler les éoliennes.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 66. Depuis la RD 28 - De la sortie Sud-Ouest de Sours vers la RN 154

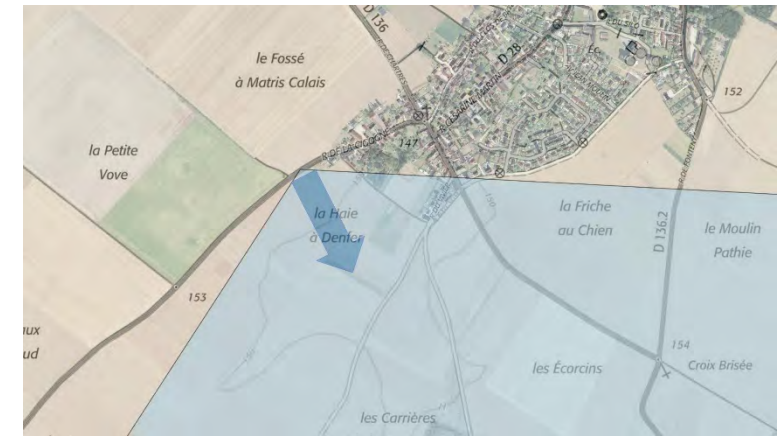
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Juillet 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°35'16"42
 Y(Nord) : 48°24'22"77
 Altitude : 152 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Petites vallées

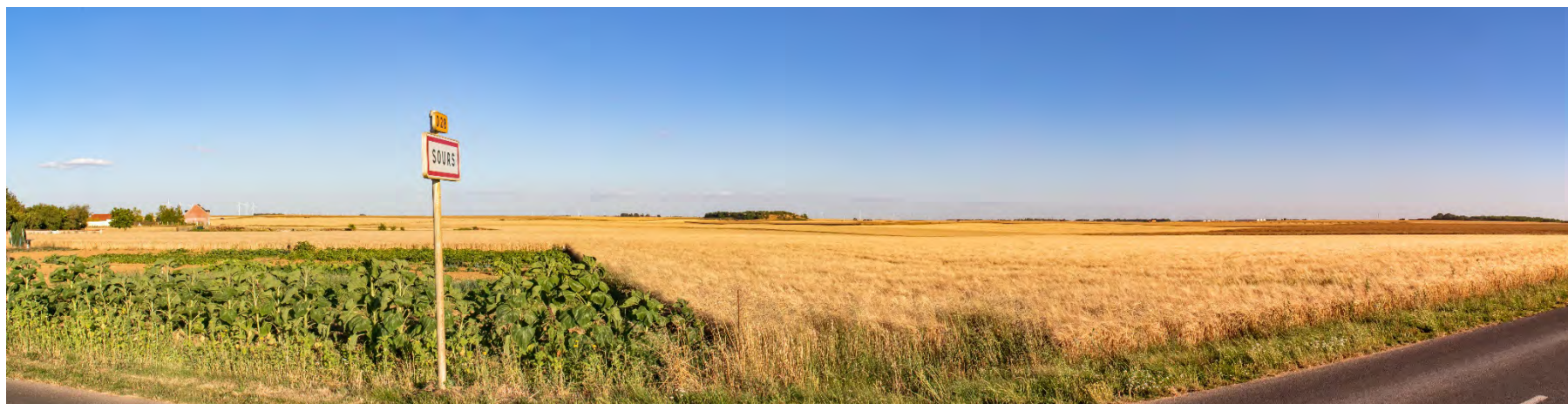
Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la sortie Ouest de Sours, sur la D28

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

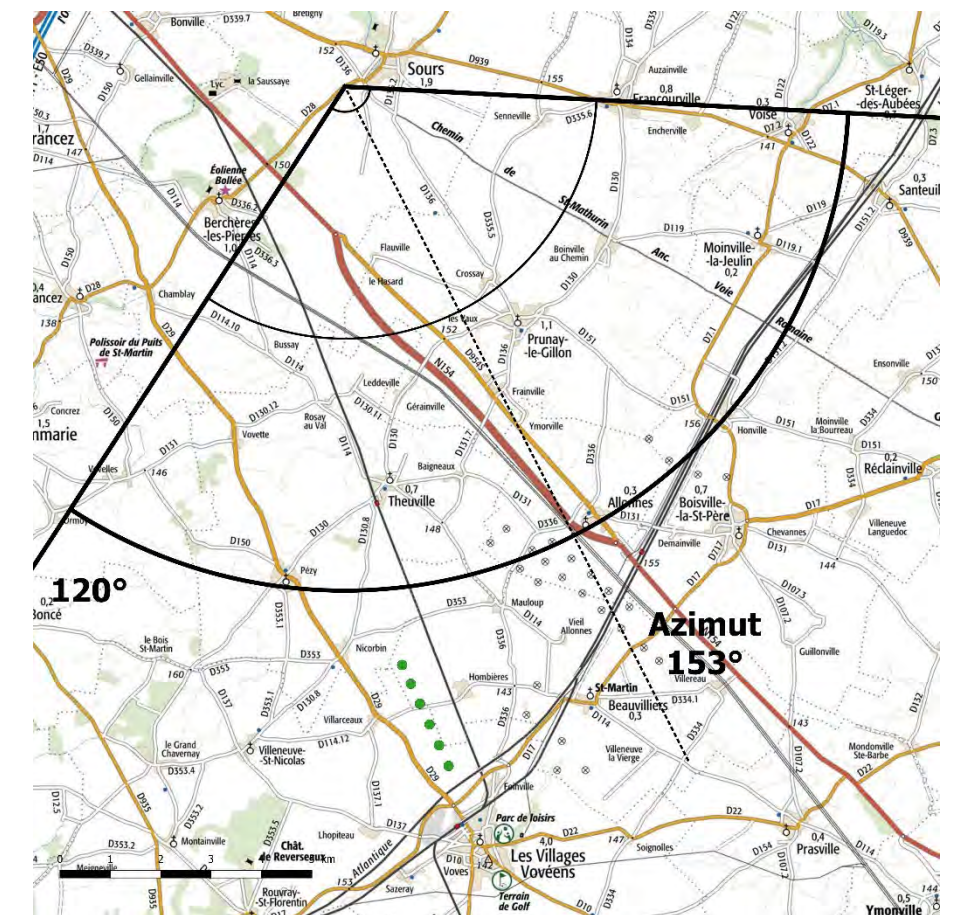
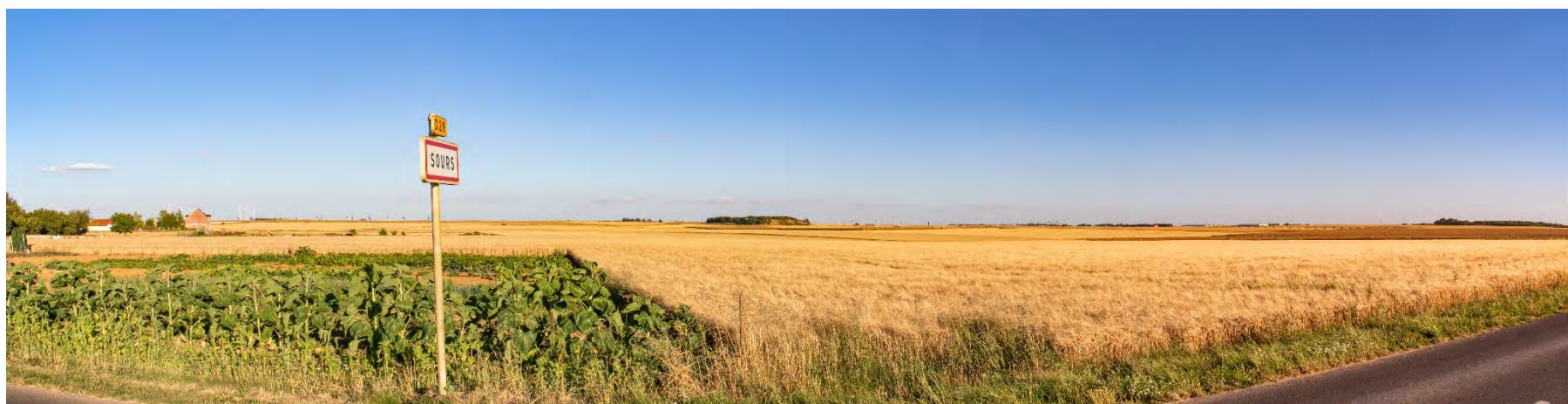
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet.



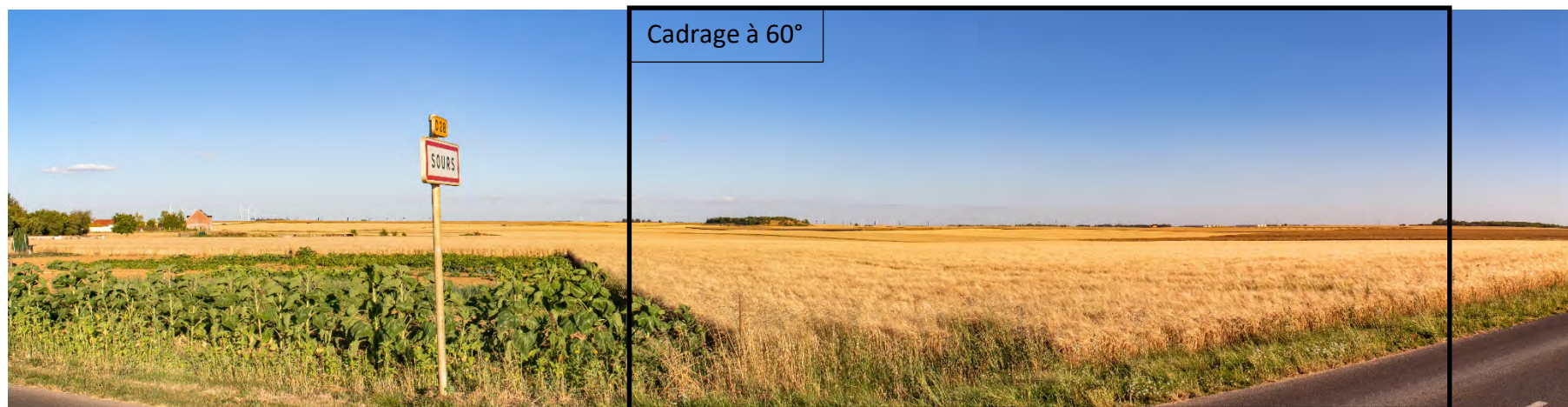
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 11 534 m



Depuis ce point de vue situé à 11 500 m du projet, de nombreux parcs éoliens sont visibles dans ce paysage, les parcs éoliens de Francourville, du Moulin d'Emmanville, de Bois Bigot ceux de Genonville, de Bois de l'Arche et des Egrouettes mais aussi d'autres parcs plus lointains sont présents dans le paysage. Ces éoliennes soulignent l'horizon en créant une ligne plus ou moins dense.

Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes » viennent dans la continuité de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 67. Depuis le RD 939 - En sortie de Francourville

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Décembre 2018
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°38'55"56
 Y(Nord) : 48°24'22"11
 Altitude : 156,5 m
 Aire d'étude : Aire d'étude éloignée
 Unité paysagère : Paysages de grands horizons dégagés

Le point de vue est situé au Nord du projet, depuis la D939 entre Sours et Francourville.

Il est situé dans l'aire d'étude éloignée (sup. 5km).

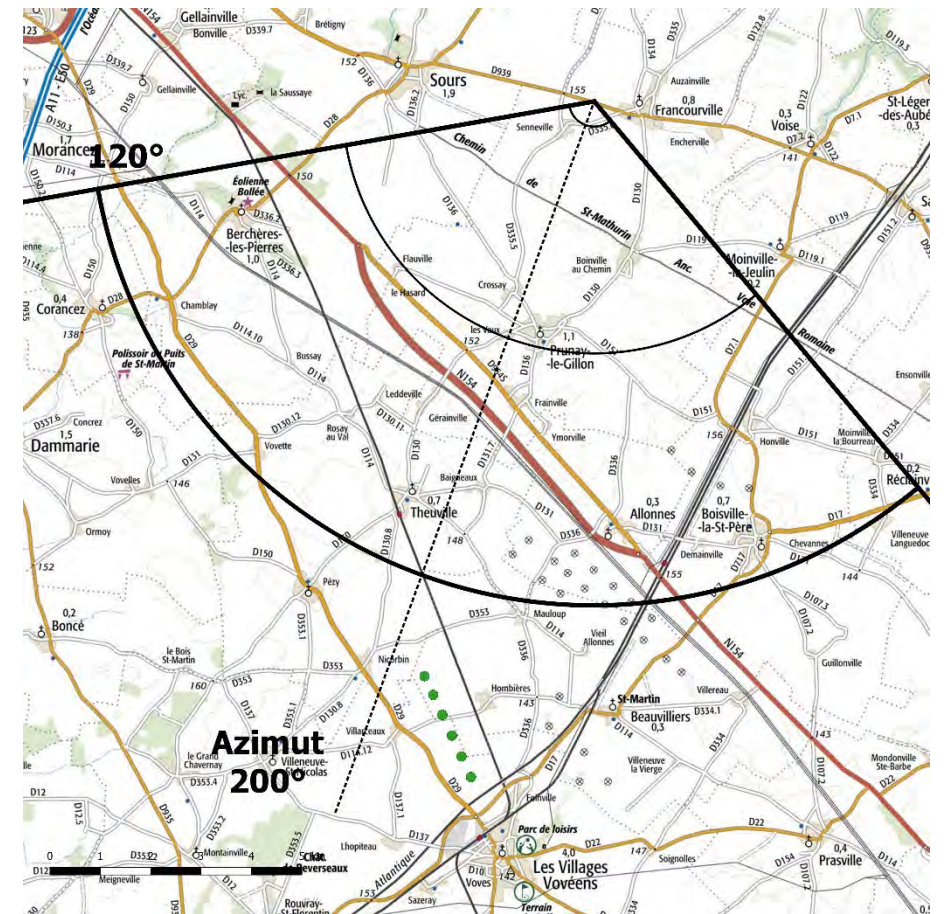
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 11 892 m



Depuis ce point de vue situé à 11 900 m du point de vue, les éoliennes du parc éolien de Francourville sont visibles et prégnantes dans le paysage. Les éoliennes du projet seront visibles en arrière-plan, en superposition avec d'autres parcs éoliens tel que le parc du Moulin d'Emmanville et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 68. Depuis la RD19 - En sortie de Bretonvilliers

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°46'54"72
 Y(Nord) : 48°25'45"92
 Altitude : 156,6 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord-est du projet, en sortie de Aunay-sous-Auneau.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

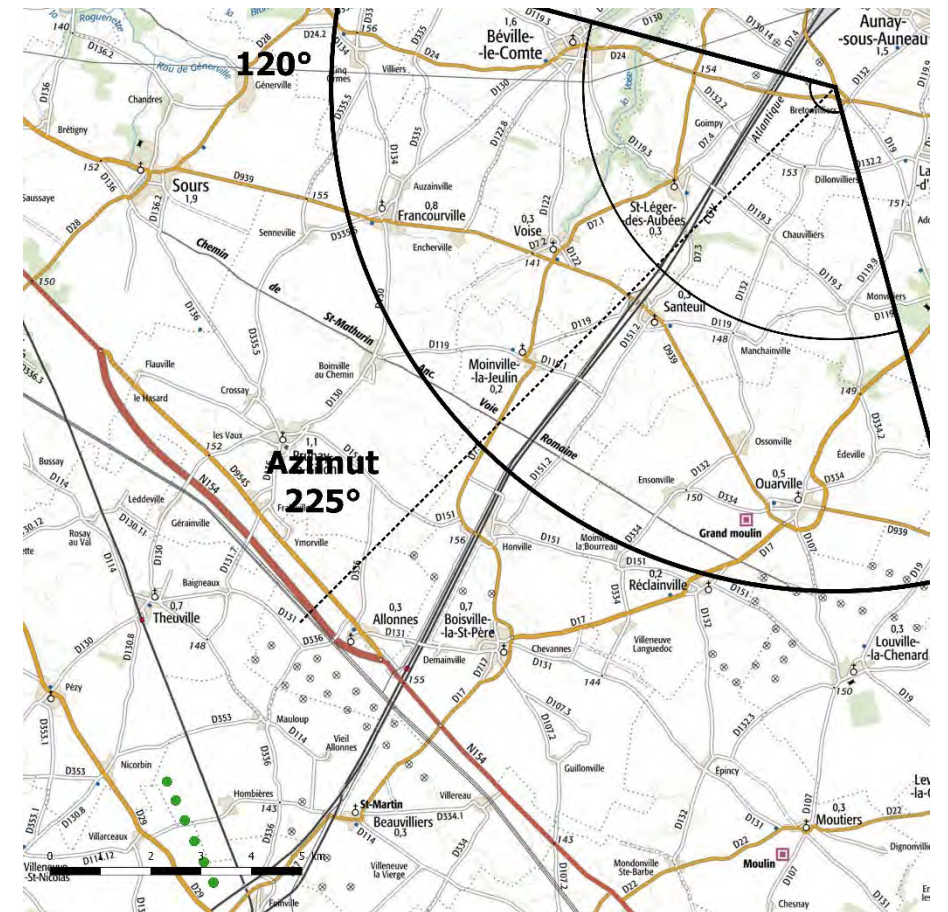
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



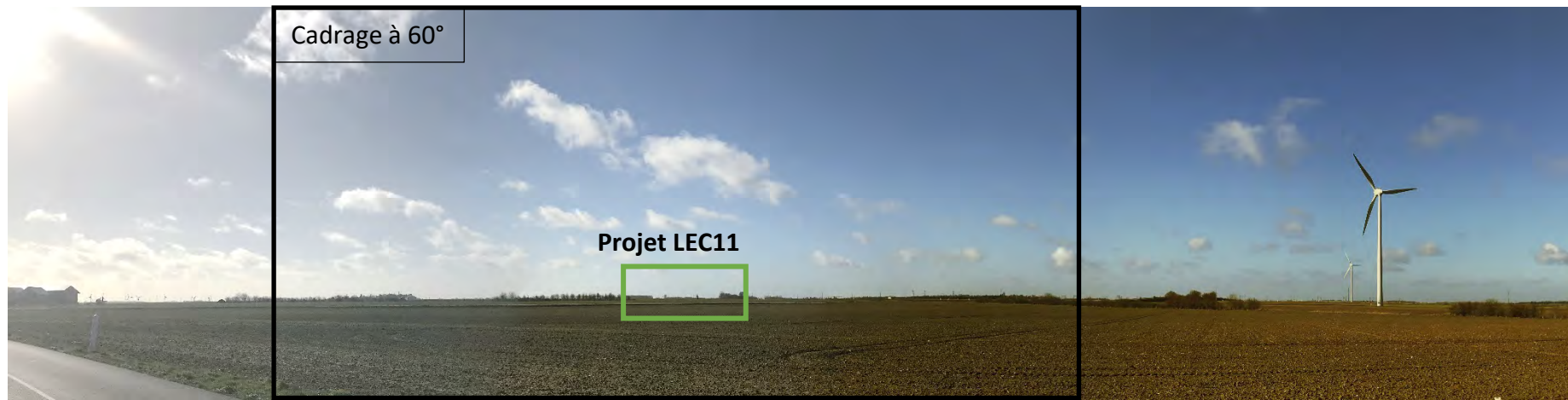
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 19 127 m



Depuis ce point de vue situé à 19 100 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 69. Depuis la RD 151 - Entre Gouillons et Léthuain

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°50'58"95
 Y(Nord) : 48°21'5"71
 Altitude : 152,5 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé à l'Est du projet.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

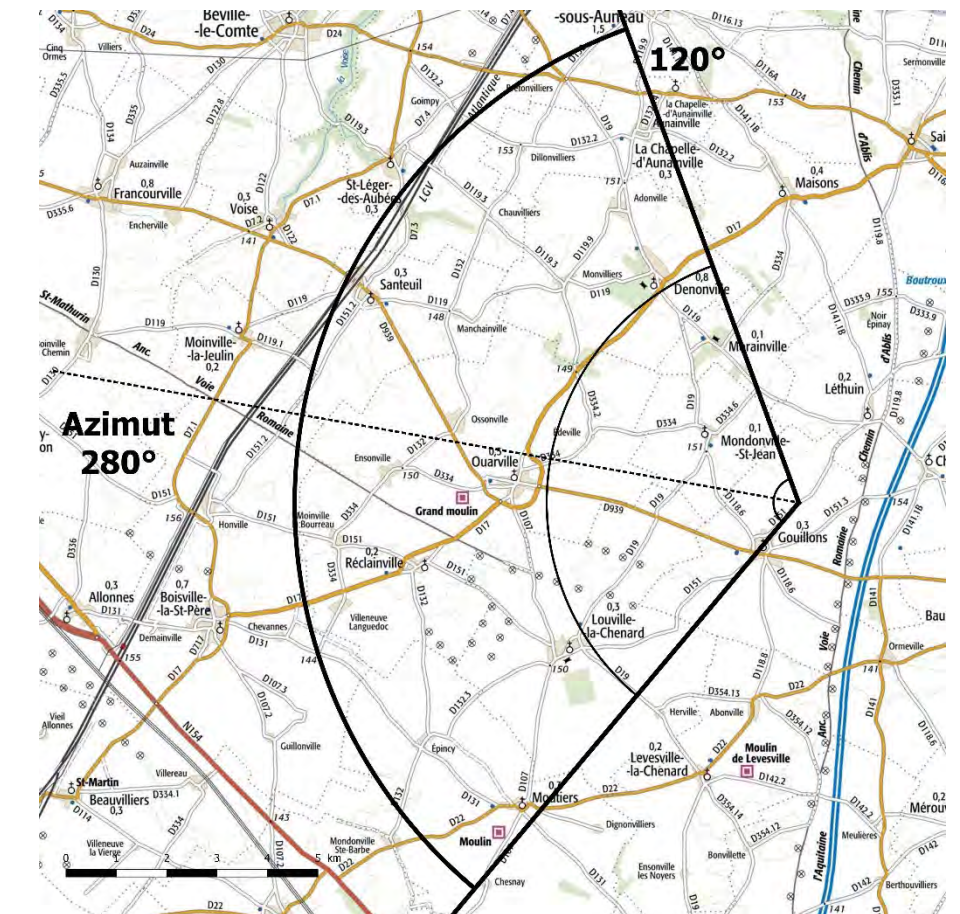
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



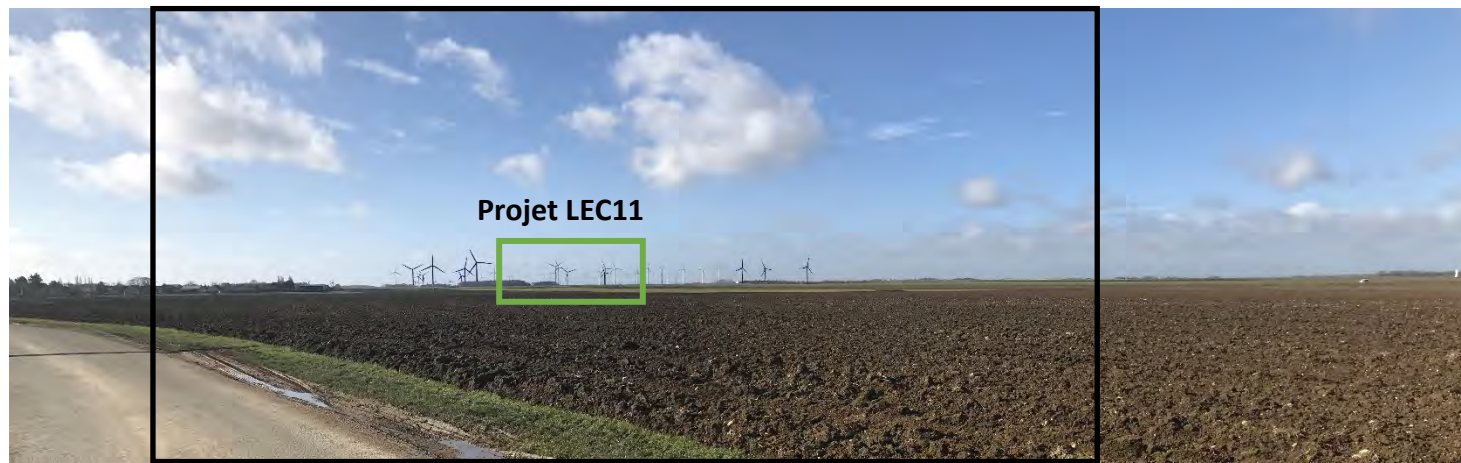
Etat initial – 95°



Etat projeté – 95°



Eolienne la plus proche : LEC11-01 à environ 18 655 m



Depuis ce point de vue situé à 18 600 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.

les éoliennes constituant l'ensemble des parcs éoliens situés sur Louville-La-Chenard et les communes voisines sont très prégnantes dans le paysage. Les éoliennes du projet « les éoliennes citoyennes 11 » viennent en superposition de ces parcs et ne viendront pas marquer de manière conséquente le paysage et l'horizon.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 70. Depuis le croisement entre la RD 154 et la RD 28 - La couillauderie

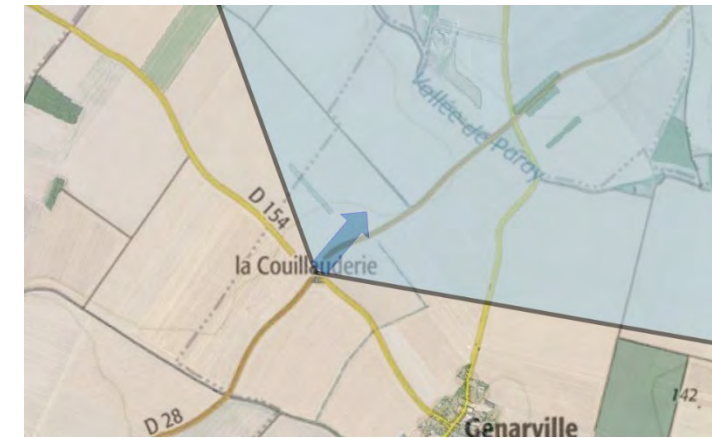
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Le point de vue est situé à l'Ouest du projet.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°20'53"93
 Y(Nord) : 48°16'23"59
 Altitude : 139,5 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

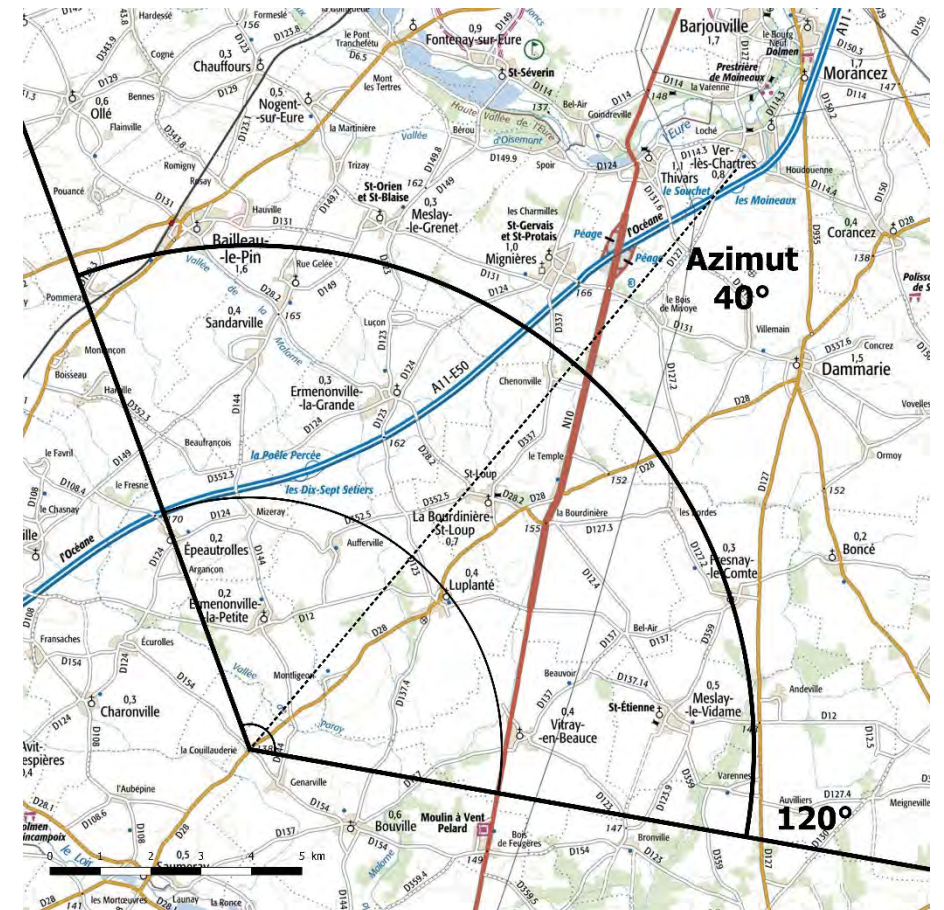
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



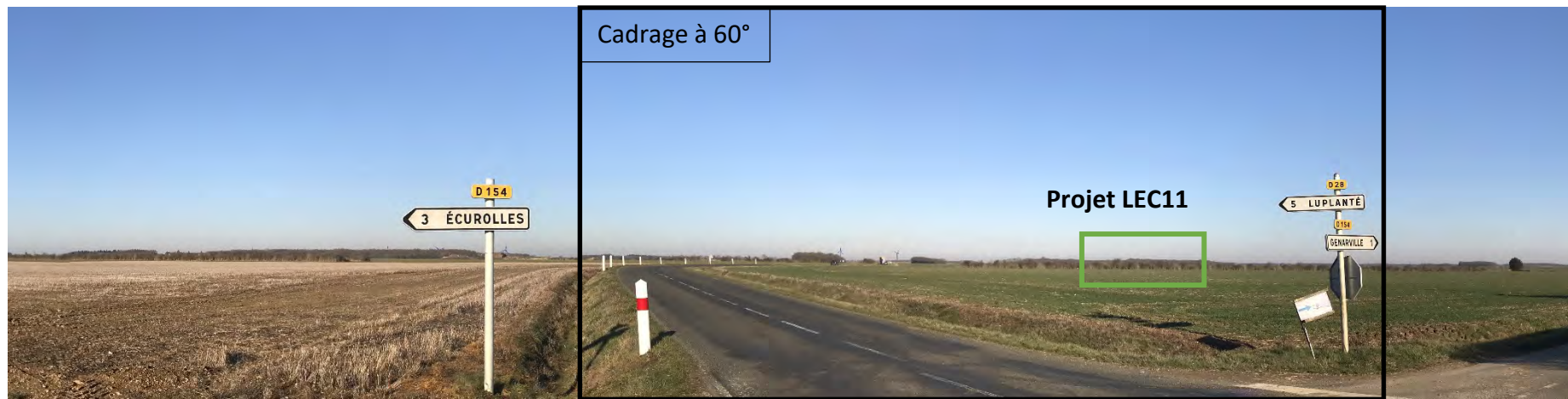
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 19 392 m



Depuis ce point de vue situé à 18 600 m du projet, à cette distance d'observation, la hauteur relative des éoliennes du projet est telle qu'elle les rend visuellement peu présentes, non marquantes sur le paysage et facilement dissimulées par les obstacles visuels naturels et bâtis du paysage.

Le relief, les zones boisées plus nombreuses et plus importantes sur ce territoire ainsi que la distance d'éloignement du point de vue par rapport au projet, qui influence la hauteur relative de l'éolienne, permettent de dissimuler les éoliennes.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 71. Depuis le clocher de la Cathédrale de Chartres en direction de la plaine au Sud-Est

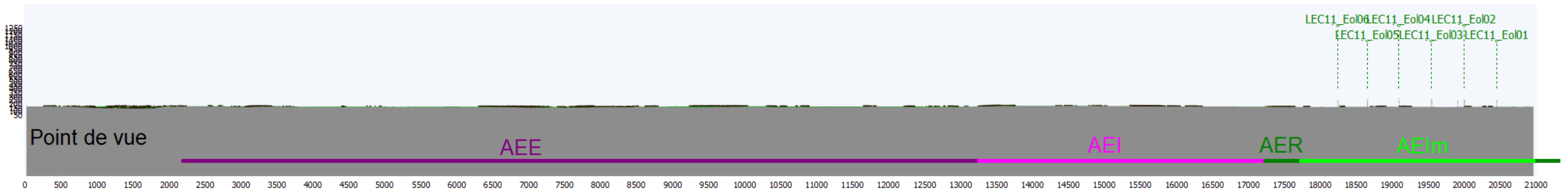
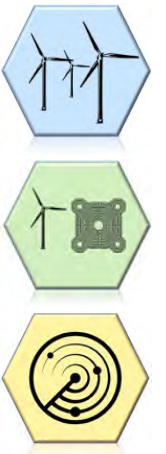
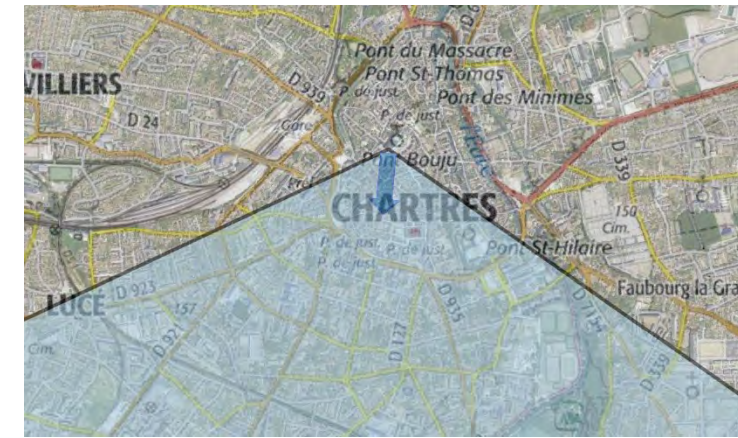
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Novembre 2020
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°29'14"38
 Y(Nord) : 48°26'50"71
 Altitude : 262,8 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Agglomérations

Le point de vue est situé à sur la tour nord dit « le clocher neuf » de la cathédrale.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

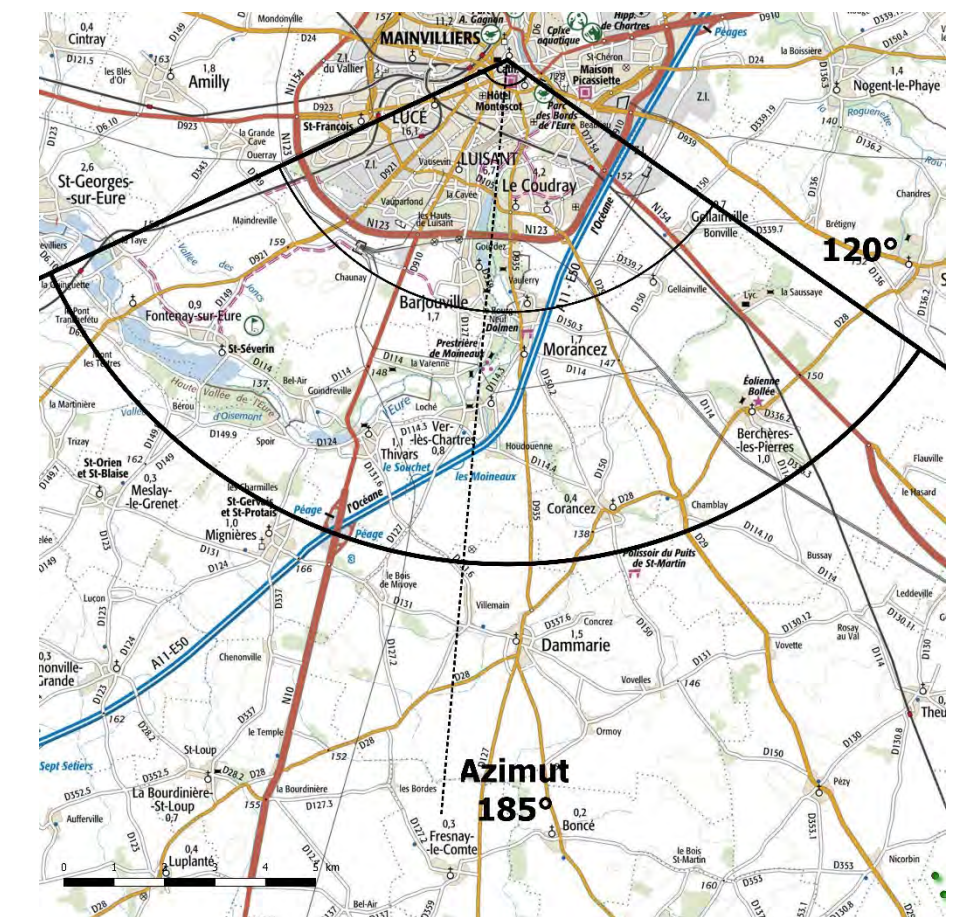
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 18 256 m



Lors de conditions météorologiques optimales, avec une visibilité très dégagée, depuis le clocher Neuf de la Cathédrale de Chartres, situé à 18 200 m du projet : les éléments paysagers tel que les bois, les lignes Haute Tension, les bâtiments industriels et les différents parcs éoliens présents sont visibles et viennent structurer la planéité de la plaine de la Beauce.

Dans un premier plan, le parc éolien de Dammarie est relativement prégnant, contrairement aux parcs éoliens de second plan que l'on peut apercevoir et parfois difficilement les différencier : tels que les éoliennes de Neuvy et Villars sur la droite, ainsi que sur la gauche un ensemble d'éoliennes des parcs du Moulin d'Emanville, Bois Bigot, de la Remise de Bruyères, de Réclainville, ...

Le projet « Les Eoliennes Citoyennes 11 » s'inscrit dans la continuité de cet ensemble de parcs éoliens dominé par le parc du Moulin Emanville et les silos de Voves qui semblent posés sur la ligne d'horizon. L'orientation du parc éolien sur un alignement avec les clochers de la cathédrale de Chartres permet de réduire l'occupation du parc sur l'horizon et donc son impact visuel.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 72. Depuis la RD 121.5 - En sortie de Séreville

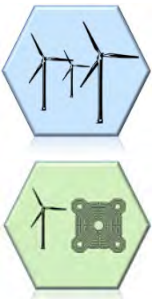
Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°27'35"57
 Y(Nord) : 48°28'2"58
 Altitude : 155,5 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Paysages ouverts à faible densité d'îlots

Le point de vue est situé au Nord du projet.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

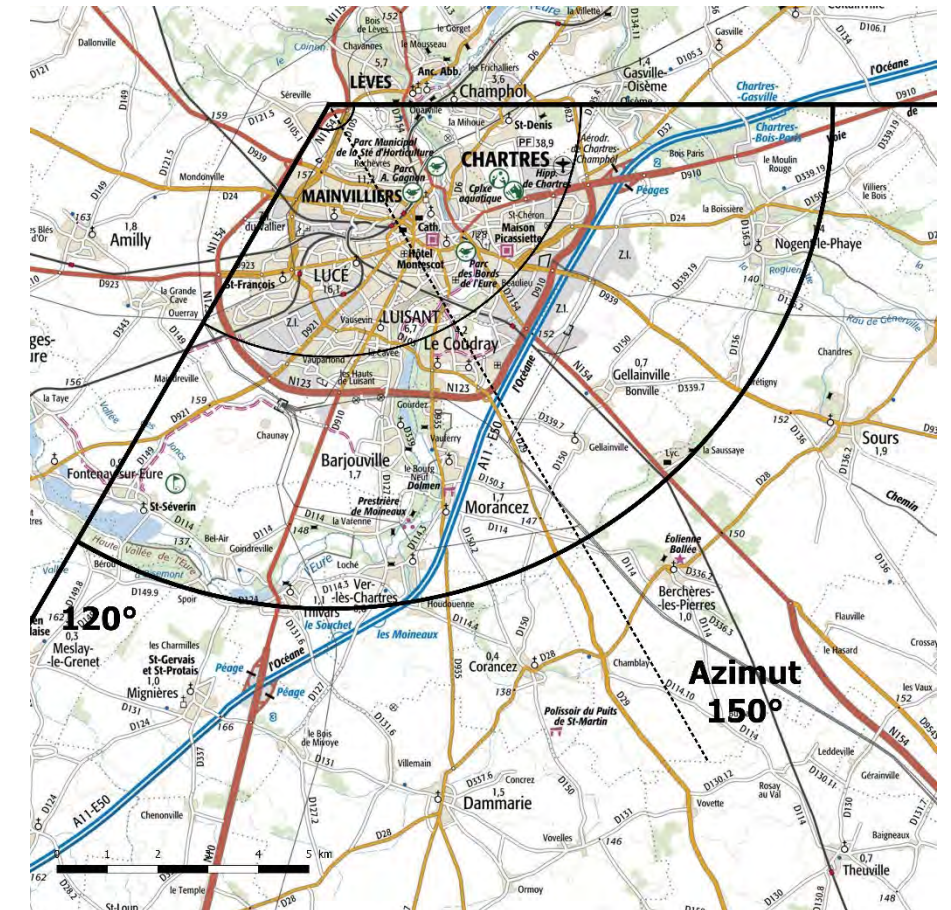
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



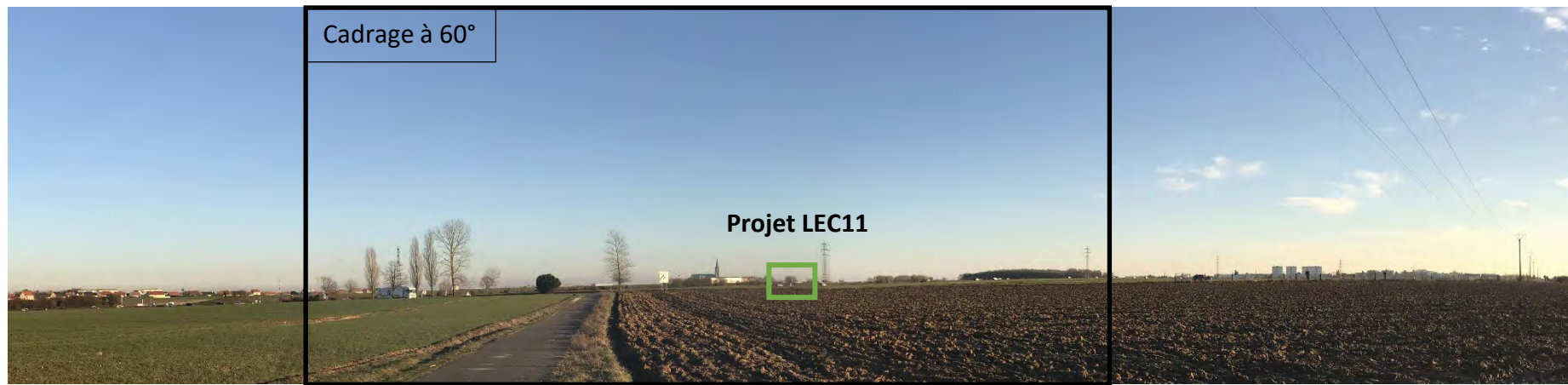
Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 21 208 m



Depuis ce point de vue situé à 21 200 m du projet, la cathédrale de Chartres est bien visible mais les éoliennes du projet qui sont disposées dans l'axe de la cathédrale sont dissimulées par l'agglomération de Chartres.

L'existence de la covisibilité entre la cathédrale et les éoliennes du projet n'est pas constatée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme

Photomontage N° 73. Depuis un chemin proche de Séreville

Photomontage réalisé à l'aide de photos assemblées en panoramique.

Date : Février 2019
 Position - WGS84 : X(Est) : 1°28'10"75
 Y(Nord) : 48°27'53"67
 Altitude : 158,5 m
 Aire d'étude : Hors zone d'étude
 Unité paysagère : Paysages à connotation industrielle

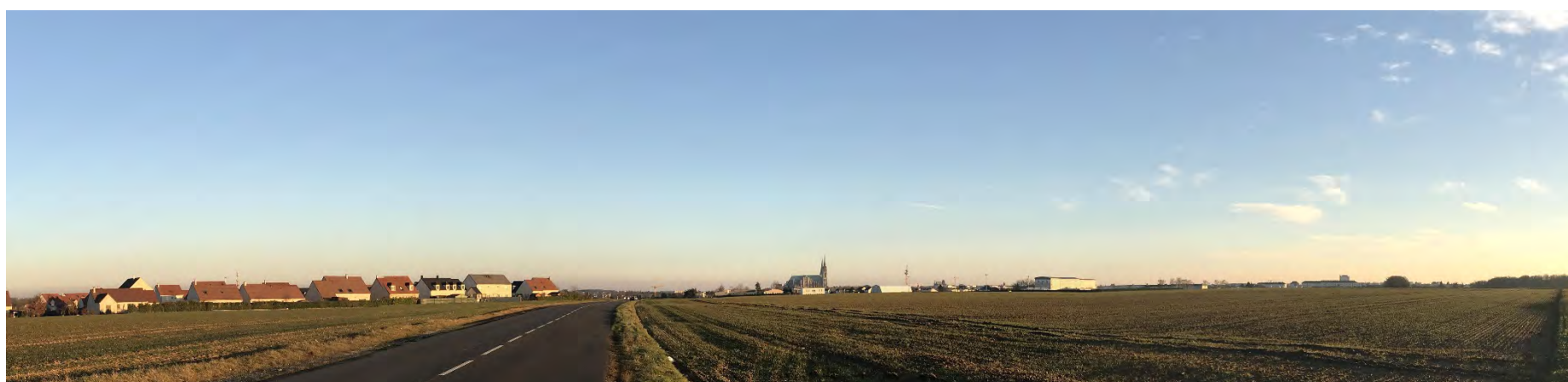
Le point de vue est situé au Nord du projet.

Il est situé en dehors de la zone éloignée.

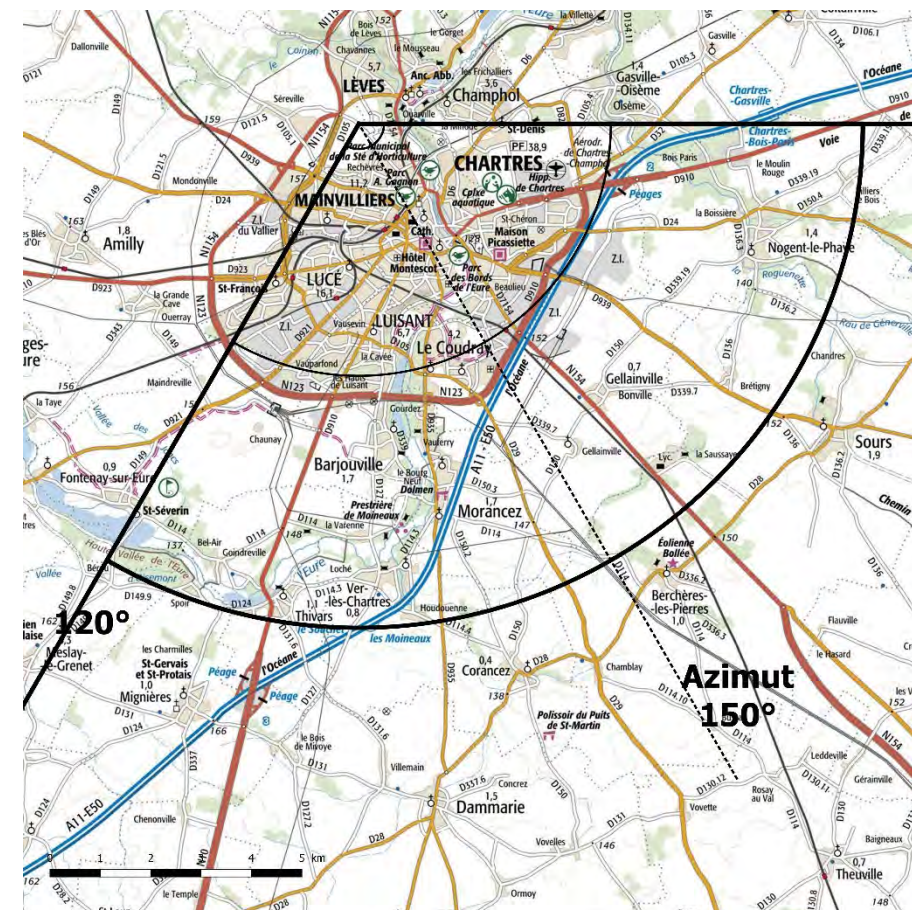
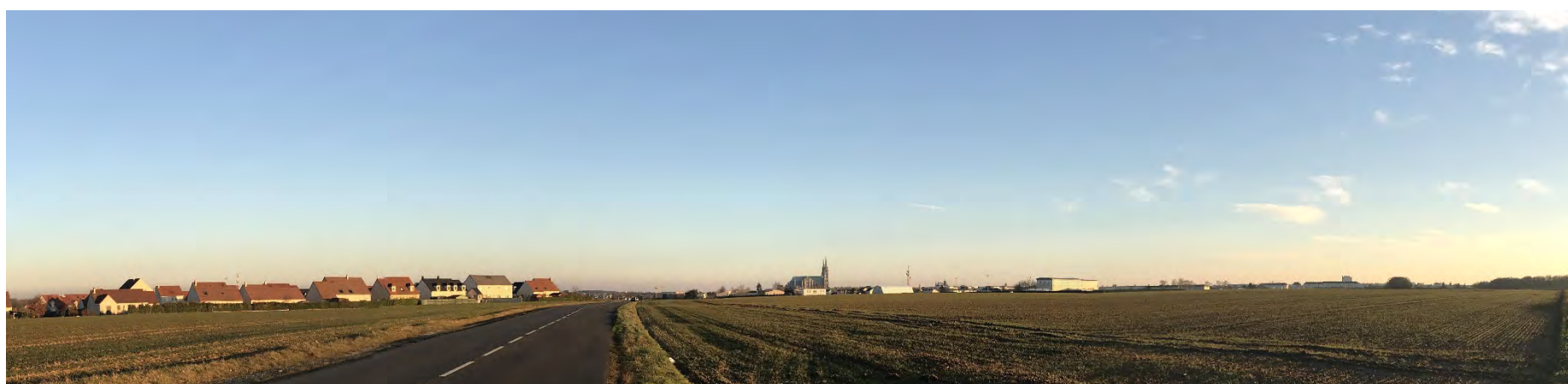
Ce point de vue nous permet d'étudier l'impact visuel du projet ainsi que la covisibilité avec un élément patrimonial – cathédrale de Chartres.



Etat initial – 120°



Etat projeté – 120°



Eolienne la plus proche : LEC11-06 à environ 20 591 m



Depuis ce point de vue situé à 20 500 m du projet, la cathédrale de Chartres est bien visible mais les éoliennes du projet qui sont disposées dans l'axe de la cathédrale sont dissimulées par l'agglomération de Chartres.
L'existence de la covisibilité entre la cathédrale et les éoliennes du projet n'est pas constatée.



Photomontage à observer à environ 33 cm pour restituer le réalisme